

S O M M A I R E
CONSEIL GENERAL DE L'OISE
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

-=-=-=-=-

ORDRE DU JOUR
ET RELEVÉ DES DECISIONS PRISES

-=-=-

**Délibérations rendues exécutoires le 11 juillet 2012 s'agissant de la délibération 100
et le 16 juillet 2012 s'agissant des autres délibérations**

I – FINANCES ET EVALUATION

100 – INSTALLATION DE MADAME BALITOUT	Oui (à l'unanimité)
101 - PROGRAMMES 11-04 ET 11-05 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	Oui (à l'unanimité)
102 - PROGRAMMES 01-00 A 11-00, ET 11-03 - RESSOURCES HUMAINES	Oui (à l'unanimité)
103 - PROGRAMME 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES (ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION COOPERATION DECENTRALISEE)	Oui (à l'unanimité)
104 - PROGRAMME 11-04 - MOYENS DES SERVICES (LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE)	Oui (à l'unanimité)
105 - PROGRAMME 10-02 – GENDARMERIES	Oui (à l'unanimité)
106 – PROGRAMME 11-05 - ADHESION AU PROJET D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE REGIONALE PICARDIE	Oui (à l'unanimité)
107 - PROGRAMME 11-05 - RAPPORT FINANCIER	Oui (à l'unanimité)

II – ROUTES ET DEPLACEMENTS

201 - PROGRAMMES 05-01 – PLAN ROUTIER PLURIANNUEL, 05-02 - DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE LA SECURITE DES RESEAUX DE DEPLACEMENTS, 05-03 – EXPLOITATION DES RESEAUX DE DEPLACEMENTS	Oui (à l'unanimité)
202 - PROGRAMMES 06-01 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN, 06-02 - ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE	Oui (à l'unanimité)

III – ECOLOGIE, DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLES

301 - PROGRAMME 04-01 - AIDE AUX COMMUNES	Oui (à l'unanimité)
302 - PROGRAMME 04-02 - AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE	Oui (à l'unanimité)

303 - PROGRAMME 04-03 - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	Oui (à l'unanimité)
304 - PROGRAMME 04-04 - DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE	Oui (à la majorité, par 25 voix pour et 14 voix contre)
IV - EDUCATION ET JEUNESSE	
401 – PROGRAMME 07-01 - PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENSEIGNEMENT	Oui (à l'unanimité)
402 – PROGRAMME 07-02 - SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE ET 07-03 - ACCOMPAGNEMENT AUX FAMILLES	Oui (à l'unanimité)
403 - PROGRAMMES 07-02 - SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE, 07-03 - ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET 07-04 - COLLEGE NUMERIQUE ET DEVELOPPEMENT DES USAGES	Oui (à l'unanimité)
V – SOLIDARITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	
501 - SOLIDARITE MISSION 01 - ENFANCE ET FAMILLES, MISSION 02 - AUTONOMIE DES PERSONNES MISSION 03 - DEVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION	Oui (à l'unanimité)
VI – CULTURE - SPORT ET CITOYENNETE	
601 - PROGRAMMES 08-01 - SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE 08-02 - MUSEE DEPARTEMENTAL, 08-03 - MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE, 08-04 - PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU, 08-05 - SERVICE DEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE ET 08-06 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES	Oui (à l'unanimité)
602 - PROGRAMMES 09-01 - EDUCATION, ACCESSIBILITE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE, 09-02 - RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DEPARTEMENT (HAUT NIVEAU) ET 09-03 - AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE	Oui (à l'unanimité)
RAPPORT GENERAL ET DEFINITIF	Oui (à la majorité, par 25 voix pour et 14 voix contre s'agissant du budget principal et à l'unanimité, s'agissant de la pouponnière départementale et du CDEF (cf délibération 501))

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 11 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER – MENN - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BASSENS à M. VANTOMME
- M. DELAVENNE à M. PATIN
- M. DELMAS à M. ROME
- M. MARCHAND à M. de VALROGER

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.O.141, L.O. 151 et L.221 du code électoral,

VU les délibérations du **31 mars 2011** et **100** du **19 septembre 2011** relatives à la composition et à la fixation des membres de la Commission Permanente,

VU le rapport **100** du Président du Conseil général :

INSTALLATION DE MADAME BALLITOUT

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PREND ACTE**, que conformément à l'article L.221 du code électoral, Madame Hélène BALITOUT est devenue depuis le 6 juillet 2012, Conseillère générale du canton de RIBECOURT ;

- **PROCEDE** à son installation ainsi qu'il suit :

* **ASSOCIE** conformément à la délibération du **31 mars 2011** modifiée par la délibération **100** du **19 septembre 2011**, Madame Hélène BALITOUT à la Commission Permanente du Conseil général, à laquelle elle prendra part dès sa réunion du 12 juillet 2012 ;

* **DIT** qu'elle sera indemnisée à compter de cette dernière date en qualité de membre de la Commission Permanente et en sa qualité de Conseillère générale du 6 juillet au 11 juillet 2012.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services**

Jacques ANGLADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles R. 3312-8 à R. 3312-10,

VU le rapport **101** du Président du Conseil général:

PROGRAMMES 11-04 ET 11-05 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat de l'exercice 2011 du budget départemental et des budgets annexes dans les conditions suivantes :

I - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

➤ Résultat de la section de fonctionnement (résultat antérieur reporté + (recettes – dépenses))

Reprise résultat 2010	54.118.795,58 €
Recettes de l'exercice 2011	770.967.786,23 €
Dépenses de l'exercice 2011	707.283.460,04 €
Excédent 2011 section de fonctionnement	117.803.121,77 €

➤ Calcul du besoin de financement en section d'investissement

Reprise résultat 2010	- 35.925.528,11 €
Recettes de l'exercice 2011	239.026.700,81 €
Dépenses de l'exercice 2011	264.942.621,71 €
Restes à réaliser recettes	4.100.203,59 €
Restes à réaliser dépenses	1.270.741,72 €
Besoin de financement section investissement	- 59.011.987,14 €

- **AFFECTE** le résultat cumulé de la section de fonctionnement du budget principal, soit **117.803.121,77 €**, au budget supplémentaire de l'exercice 2012 de la manière suivante :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit 59.011.987,14 € à l'article **1068** - excédents de fonctionnement capitalisés ;

* reprise en recettes de fonctionnement, pour un montant de 58.791.134,63 € à l'article **R002** - excédent reporté.

II - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 DES BUDGETS A COMPTABILITE DISTINCTE

1 – Pouponnière départementale

➤ Résultat de la section de fonctionnement (résultat antérieur reporté + (recettes – dépenses))

Reprise résultat 2010	10.267,28 €
Recettes de l'exercice 2011	5.457.428,06 €
Dépenses de l'exercice 2011	5.437.549,79 €
Excédent section de fonctionnement	30.145,55 €

➤ Calcul du besoin de financement en section d'investissement

Reprise résultat 2010	139.908,76 €
Recettes de l'exercice 2011	154.364,72 €
Dépenses de l'exercice 2011	156.212,63 €
Restes à réaliser recettes	- €
Restes à réaliser dépenses	- €
Excédent de financement section investissement	138.060,85 €

- **REPORTE** à l'article **R002** l'excédent de fonctionnement constaté de 30.145,55 € qui couvrira les reports en fonctionnement et à l'article **R001** l'excédent d'investissement constaté de 138.060,85 €.

2 – Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)

➤ Résultat de la section de fonctionnement (résultat antérieur reporté + (recettes – dépenses))

Reprise résultat 2010	60.093,17 €
Recettes de l'exercice 2011	9.389.655,44 €
Dépenses de l'exercice 2011	8.936.302,36 €
Excédent 2011 section de fonctionnement	513.446,25 €

➤ Calcul du besoin de financement en section d'investissement

Reprise résultat 2010	625.336,67 €
Recettes de l'exercice 2011	1.269.745,22 €
Dépenses de l'exercice 2011	1.249.061,82 €
Restes à réaliser recettes	- €
Restes à réaliser dépenses	1.112.936,48 €
Besoin de financement section investissement	- 466.916,41 €

- **AFFECTE** le résultat cumulé de la section de fonctionnement, soit **513.446,25 €**, au budget supplémentaire de l'exercice 2012 de la manière suivante :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit 466.916,41€ à l'article **1068** - excédents de fonctionnement capitalisés ;

* reprise en recettes de fonctionnement, pour un montant de 46.529,84 €, à l'article **002** - excédent reporté.

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations **105** du **19 juin 2008** et **101** du **15 décembre 2011**,

VU les décisions **I-01** du **17 juin 2002** et **I-06** du **17 avril 2009**,

VU le rapport **102** du Président du Conseil général :

PROGRAMMES 01-00 A 11-00, ET 11-03 - RESSOURCES HUMAINES

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

I - MODIFICATION DE LA SEGMENTATION STRATEGIQUE

- **MODIFIE** l'arborescence du programme 11-03 – Ressources humaines en ramenant le nombre d'actions de 7 à 2, qui s'établit donc comme suit :

Programme/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-03	Ressources humaines	2.890.090	172.000	84.800	50.000	-
11-03-01	Prévention, action sociale, santé (2 actions)	1.843.590	140.000	84.800	50.000	-
11-03-02	Recrutement, adaptation aux postes évolution des agents	1.046.500	32.000	-	-	-

II – AJUSTEMENTS SUR LE PROGRAMME 11-03

- **PROCEDE** à la suite, dans le prolongement de la délibération **101** du **15 décembre 2011**, à des ajustements budgétaires internes au programme 11-03 :

* *Protection d'action sociale*

Abondement de cette intervention de 73.300 € sur les crédits disponibles *globalement* sur le programme 11-03.

* *Fonds d'insertion pour les personnes handicapées*

Transfert de 70.000 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour payer des actions 2012 en faveur du maintien dans l'emploi et de l'insertion du personnel bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOP).

* *Assurance statutaire*

Intégration au programme 11-03 de l'assurance souscrite pour couvrir la collectivité des risques accidents du travail et maladies professionnelles initialement prévue au programme 11-04.

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 11-03 et de ses 2 actions, la situation décrite ci-dessous :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-03	Ressources humaines	3.401.462,9 7	172.000	154.800	50.000	-
11-03-01	Prévention, action sociale, santé	2.117.421,3 0	140.000	154.800	50.000	-
11-03-02	Recrutement adaptation au pôle évolution des agents	1.284.041,6 7	32.000	-	-	-

- **DIT** que ces ajustements sont sans incidence sur le volume des dépenses de personnel qui globalement ont été fixées lors du BP 2012 à **139.535.456 €**, y compris les dépenses relatives aux assistants familiaux de l'ordre de 12,7 M€ - ni sur leur répartition par mission qui s'établit comme suit :

Répartition des dépenses de personnel par mission	139.535.456 €
01 – Solidarité – Enfance et famille	28.904.093 €
02 – Solidarité – Autonomie des personnes	4.484.466 €
03 – Solidarité – Développement social, emploi et formation	22.596.488 €
04 – Développement durable des territoires	2.786.464 €
05 – Réseaux de déplacements	15.456.172 €
06 – Transports	1.175.539 €
07 – Education et jeunesse	30.302.811 €
08 – Culture	6.400.161 €
09 – Sports	653.077 €
10 – Protection des personnes et des biens	-
11 – Pilotage des politiques départementales	26.776.185 €

III – TAUX DE PROMOTION - CONDITIONS D'AVANCEMENT ET DE PROMOTION DE GRADE ET ACCES A L'ECHELON SPECIAL DE L'ECHELLE 6

- **FIXE**, en complément de ceux fixés par délibération **105** du **19 juin 2008**, les taux de promotion et d'avancement de grade applicables à certains grades des filières culturelle, animation et sportive dans les conditions suivantes :

Filières – grades d'avancement	Taux de promotion
<i>Filière culturelle</i>	
Assistant de conservation principal de 1ère classe (examen professionnel)	100 %
Assistant de conservation principal de 2ème classe (examen professionnel)	100 %

Filières – grades d'avancement	Taux de promotion
<i>Filière Animation</i>	
Animateur principal de 1ère classe (examen professionnel)	100 %
Animateur principal de 2ème classe (examen professionnel)	100 %
<i>Filière sportive</i>	
Educateur des APS principal 1ère classe (examen professionnel)	100 %
Educateur des APS principal 2ème classe (examen professionnel)	100 %

- **FIXE**, en application du décret n°2012-552 du 23 avril 2012 relatif à l'échelon spécial de la catégorie C de la fonction publique territoriale ouvrant aux fonctionnaires territoriaux de catégorie C classés en échelle 6, autres que ceux de la filière technique, la possibilité d'accéder à l'échelon spécial doté de l'indice brut 499, le ratio d'avancement pour accéder à l'échelon spécial à 100%, avec effet à compter de la date d'entrée en vigueur du décret précité, soit à compter du 1^{er} mai 2012 ;

- **PRECISE** que l'ensemble de ces dispositions ont été soumises à l'avis du comité technique paritaire lors de sa réunion du 6 juillet 2012.

IV – FRAIS OCCASIONNES PAR LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES DES AGENTS TERRITORIAUX ET DES COLLABORATEURS OCCASIONNELS

- **ADAPTE** les modalités de remboursement des frais de déplacements et frais annexes à la réalité des conditions dans lesquelles s'exercent les déplacements des agents territoriaux et des collaborateurs occasionnels et **RETIENT** à cet effet :

* le taux (maximal) de 60 € pour le remboursement forfaitaire des frais d'hébergement ;

* le moyen de transport le moins onéreux sauf lorsque l'intérêt du service le justifie ou qu'il n'est pas possible d'aller sur le lieu de la mission en utilisant les moyens de transport les moins onéreux ;

* le remboursement des frais annexes (stationnement, péage autoroute et pont) sur présentation de justificatifs ;

* le taux maximal de 210 € pour l'indemnité annuelle forfaitaire versée aux agents exerçant des fonctions essentiellement itinérantes à l'intérieur d'une commune, dotée ou non d'un réseau de transport en commun régulier, avec proratation en fonction du temps pendant lequel l'agent a réellement exercé des fonctions itinérantes.

V – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- **PROCEDE** à la mise à jour du tableau des effectifs comme suit, liée à des évolutions statutaires et professionnelles, aux besoins des services et à l'adaptation au marché de l'emploi :

1 – Requalification de postes suite au décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du nouveau cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques :

Ancien grade	Nb.	Nouveau grade	Nb.
<i>Assistant qualifié de conservation 1° classe</i>	2	<i>Assistant de conservation principal 1° classe</i>	3
<i>Assistant de conservation hors classe</i>	1		
<i>Assistant qualifié de conservation 2° classe</i>	13	<i>Assistant de conservation principal 2° classe</i>	16
<i>Assistant de conservation 1° classe</i>	3		
<i>Assistant de conservation 2° classe</i>	4	<i>Assistant de conservation</i>	4
Total	23	Total	23

2 – Requalification de postes suite au décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux :

Ancien grade	Nb.	Nouveau grade	Nb.
<i>Animateur chef</i>	3	<i>Animateur principal 1° classe</i>	3
<i>Animateur principal</i>	2	<i>Animateur principal 2° classe</i>	2
Total	5	Total	5

3 – Requalification de postes liée à l'évolution des missions et aux besoins des services :

Grade actuel	I.B.	Grade requis	I.B.	Nb	Observations
<i>Adjoint administratif 2° classe</i>	297/388	<i>Assistant de conservation</i>	325/575	1	Adaptation aux besoins des services.
<i>Rédacteur chef</i>	404/675	<i>Attaché territorial</i>	379/801	2	
Total				3	

4 – Requalification de postes liée à l'évolution professionnelle et au marché de l'emploi :

Grade actuel	I.B.	Grade requis	I.B.	Nb	Observations
<i>Attaché de conservation patrimoine</i>	379/801	<i>Assistant de conservation principal 2° classe</i>	350/614	1	Réussite à concours.
<i>Rédacteur chef</i>	425/612	<i>Attaché territorial</i>	379/801	1	
<i>Rédacteur principal</i>	399/579	<i>Attaché territorial</i>	379/801	1	
<i>Adjoint administratif 1° classe</i>	298/413	<i>Rédacteur territorial</i>	306/544	3	
<i>Adjoint administratif 2° classe</i>	297/388	<i>Rédacteur territorial</i>	306/544	1	
<i>Adjoint technique 1° classe EPLE</i>	298/413	<i>Adjoint technique principal 2° classe EPLE</i>	299/446	2	
<i>Adjoint administratif principal de 2° classe</i>	299/446	<i>Rédacteur territorial</i>	306/544	2	
<i>Attaché territorial</i>	379/801	<i>Attaché principal</i>	504/966	2	CAP décembre 2011.
<i>Educateur jeunes enfants hospitalier classe normale</i>	322/593	<i>Educateur jeunes enfants hospitalier classe supérieure</i>	422/638	2	CAP hospitalière.
<i>Assistant socio-éducatif principal</i>	422/638	<i>Assistant socio-éducatif</i>	322/593	5	Adaptation au marché de l'emploi.
<i>Psychologue hors classe</i>	587/966	<i>Psychologue classe normale</i>	379/801	4	
<i>Rédacteur territorial</i>	306/544	<i>Attaché territorial</i>	379/801	2	
<i>Adjoint technique 1° classe EPLE</i>	298/413	<i>Adjoint technique 2° classe EPLE</i>	297/388	6	
Total				32	

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **103** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **103** du Président du Conseil général et son annexe :

**PROGRAMME 11-02 - PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES
(ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
COOPERATION DECENTRALISEE)**

VU l'avis favorable de la 1^{ère} commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **103** du **15 décembre 2011** consacrée au programme 11-02 et à ses actions 11-02-02, 11-02-05 et 11-02-06, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 11-02-02 – Communication et information

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 245.360	-

Réduction de 245.360 € des frais de publication du magazine départemental et transfert de ceux-ci ainsi qu'il suit :

- 226.060 € sur l'action **11-02-06** - Animation et promotion du territoire ;
- 17.000 € sur l'action **08-05-01** - Service départemental d'archéologie – activité ;
- 2.300 € sur l'action **08-03-01** - Médiathèque départementale - Activité.

Action 11-02-05 – Actions extérieures et coopération décentralisée

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 20.000	216

Réduction de 20.000 € en dépenses pour abonder l'action **08-05-01** - service départemental d'archéologie – activités.

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 11-02 et de ses actions 11-02-02, 11-02-05 et 11-02-06 la situation décrite ci-après :

Programme / actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-02	Pilotage des politiques publiques départementales	3.680.822,74	75.216	139.408,32	-	-
11-02-02	Communication et information	2.414.889,91	-	40.638,32	-	-
11-02-05	Actions extérieures et coopération décentralisée	338.900,00	216	-	-	-
11-02-06	Animation et promotion du département	927.032,83	75.000	98.770,00	-	-

Action 11-02-02 – Communication et information

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.414.889,91	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	40.638,32	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	6.547,83	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	34.090,49	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 11-02-05 – Actions extérieures et coopération décentralisée

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	338.900	216

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 11-02-06 – Animation et promotion du territoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	927.032,83	75.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	98.770	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	68.770	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	30.000	-

AP en €	-
----------------	---

- **APPROUVE** la liste des opérations **ci-annexées** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **104** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **104** du Président du Conseil général et son annexe :

**PROGRAMME 11-04 - MOYENS DES SERVICES
(LOGISTIQUE DE L'ACTION DEPARTEMENTALE)**

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **104** du **15 décembre 2011** consacrée au programme 11-04 et à ses actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 11-04-01 – Patrimoine immobilier administratif

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 327.225	31.445,16

- **Assurer une gestion durable du patrimoine immobilier départemental** + 327.225 €

Pour la réalisation de travaux d'entretien des bâtiments qui permettent d'une part, d'optimiser les conditions de travail des agents départementaux, et d'autre part, de maintenir en bon état de conservation l'ensemble du patrimoine immobilier, crédits financés par les économies réalisées grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Action 11-04-02 – Moyens logistiques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 327.225	-

- **Contenir nos dépenses de fonctionnement en favorisant un comportement éco-responsable** - 327.225 €

Economie résultant des démarches mises en œuvre en vue de la rationalisation des dépenses notamment celles liées aux moyens d'impression, d'affranchissement et d'acquisition de matériels.

Action 11-04-03 – Parc automobile (garage)

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	62.684
Crédits budgétaires gérés ou AP	-	-
Crédits budgétaires hors AP	-	62.684

Recette supplémentaire provenant de remboursements d'assurances suite à des sinistres et du produit de la vente de véhicules sortis de l'inventaire.

- **RETIENT** en conséquence au titre du programme 11-04 et de ses actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11- 04	Moyens des services	19.488.992,13	2.242.245,16	13.714.655,13	3.310.532	3.594.000
11-04-01	Patrimoine immobilier administratif	6.929.516,31	2.242.245,16	8.079.319,63	3.050.000	2.494.000
11-04-02	Moyens logistiques	4.535.407,18	-	1.018.011,29	-	-
11-04-03	Parc automobile	3.264.350	-	737.769,37	100.532	-
11-04-04	Systèmes d'information et réseaux	4.137.410,26	-	3.879.554,84	160.000	1.100.000
11-04-05	Sécurité juridique et commande publique	622.308,38	-	-	-	-

Action 11-04-01 – Patrimoine immobilier administratif

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	6.929.516,31	2.242.245,16

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	8.079.319,63	3.050.000,00
Crédits budgétaires gérés sous AP	6.419.837,03	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	1.659.482,60	3.050.000,00

AP en €	2.494.000
----------------	------------------

Action 11-04-02 – Moyens logistiques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.535.407,18	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.018.011,29	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	1.018.011,29	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 11-04-03 – Parc automobile (garage)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.264.350,00	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	737.769,37	100.532
Crédits budgétaires gérés sous AP	176.769,37	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	561.000,00	100.532

AP en €	-
----------------	----------

Action 11-04-04 – Systèmes d'information et réseaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.137.410,26	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.879.554,84	160.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.952.432,84	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	1.927.122,00	-

AP en €	1.100.000
----------------	------------------

Action 11-04-05 – Sécurité juridique et commande publique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	622.308,38	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

- **APPROUVE** la liste des opérations **ci-annexées** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **105** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **105** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMME 10-02 - GENDARMERIES

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **105** du **15 décembre 2011** consacrée à la mission 10 – Protection des biens et de ses personnes et de ses programmes et à ses actions, aux ajustements budgétaires suivants :

Programme 10-02 - Gendarmeries

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	- 314.753
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	- 314.753

314.753 € de subvention de la Gendarmerie Nationale ne seront pas perçus cette année au titre de la construction de la gendarmerie de SAINT-LEU-D'ESSERENT (canton de MONTATAIRE), compte tenu du retard pris dans le démarrage des travaux qui interviendra finalement dans le courant de l'été 2012.

- **RETIENT** en conséquence, au titre de la mission 10 et de ses 3 programmes la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
10-01	SDIS	29.443.820	-	-	-	-
10-02	Gendarmeries	-	-	6.125.929	170.247	-
10-03	Subventions aux associations	56.700	-	-	-	-
TOTAL		29.500.520	-	6.125.929	170.247	-

- **APPROUVE** la liste des opérations **ci-annexées** (intitulé et montant).

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article 8 du code des marchés publics,

VU le rapport **106** du Président du Conseil général :

**PROGRAMME 11-05 - ADHESION AU PROJET D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE REGIONALE
PICARDIE**

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **AUTORISE** l'adhésion du département au groupement de commandes à constituer conformément à l'article 8 du code des marchés publics, avec la région Picardie et les départements de l'Aisne et de la Somme en vue d'une émission obligataire groupée régionale, pour le choix de l'agence de notation de l'émission et de l'arrangeur ;

- **PRECISE** que :

* l'emprunt obligataire régional permettra de financer une partie des besoins en financement de la région et des 3 départements picards en investissement 2013, à hauteur de 30 M€ pour le département de l'Oise et de 105 M€ au total pour les 4 collectivités ;

* il s'agira d'un emprunt groupé, **à taux fixes ou variables simples, non solidaire**, qui permettra de promouvoir l'image de la Picardie auprès des investisseurs ;

- **AUTORISE** le président à signer la convention constitutive du groupement dont la fonction de coordonnateur sera assurée par la région ;

- **DESIGNE**, parmi les membres de la commission d'appel d'offres du département, M. BECQUERELLE en qualité de titulaire et M. DOUET en qualité de suppléant, pour prendre part avec voix délibérative à la commission d'appel d'offres du groupement ;

- **PRECISE** que la commission d'appel d'offres du groupement sera assistée par le directeur général adjoint en charge du pôle finances et audit.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER - Mme BALITOUT - MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son R. 3333-1-6,

VU les délibérations **1003** du **18 décembre 2003**, **104** des **31 mars 2011** et **29 avril 2011** et **107** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **107** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMMES 11-01 ET 11-05 - RAPPORT FINANCIER

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

VU l'amendement de précision à la demande de M. MARCHAND au nom du groupe UMP – Divers droite adopté en séance à l'unanimité¹,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE** à des ajustements budgétaires et **PREND** les mesures suivantes :

I - PROGRAMME 11-01 – VIE DE L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE

- **IMPUTE** sur la section de fonctionnement (petit matériel) la somme de **4.400 €** inscrite par erreur en trop sur la section d'investissement lors de la répartition des crédits revenant aux groupes d'élus, sans modification du montant global prévu pour les groupes.

II - PROGRAMME 11-05 - AUTRES RECETTES ET DEPENSES

1 - Action 11-05-01 – Recettes réelles de fonctionnement

- **Dotation globale de fonctionnement (DGF)** - 494.051 €

Au vu de l'état 1253 notifié par la DDFIP :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** - 3.009.603 €

- **PRECISE** que le produit pour 2012 est porté à **159.790.397 €** par application du taux d'imposition inchangé de 21,54% adopté par l'Assemblée départementale lors du Budget Primitif (BP) de 2012 appliqué aux bases d'imposition notifiées.

- **Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** 2.867.438 €

- **Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)** 8.860 €

- **Compensation au titre des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties** - 19.458 €

- **Compensation des exonérations de la taxe foncière sur propriétés bâties en ZFU, ZUS** 117.666 €

- **Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale** - 94.409 €

- **Fonds de péréquation des DMTO** 493.402 €

- **PRECISE** qu'au titre de l'exercice 2012, le département sera prélevé de 6.144.908 €, et le reversement à son profit sera de 5.651.506 €, soit un solde débiteur de 493.402 €.

2 - Action 11-05-02 – Recettes réelles d'investissement

- **Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)** 1.073.586,16 €

3 - Action 11-05-03 – Emprunts et charges financières 916.250 €

- **PREND ACTE** des deux emprunts détaillés ci-dessus que le Président a contracté, à l'issue d'une consultation bancaire, auprès de la Caisse d'Epargne et du Crédit coopératif, et des deux prêts Dexia Crédit Local refinancés, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par délibérations **104** du **31 mars 2011** et **107** du **15 décembre 2011** :

Caisse d'Epargne

- Prêt long terme à taux fixe classique

- Montant : **10.000.000 €**

- Durée : **10 ans**

- Amortissement : linéaire

- Périodicité des échéances : trimestrielle

- Frais de dossier : **0,20 %**
- Taux d'intérêt : **4,65 %**

La première trimestrialité interviendra dès le 25 décembre 2012 à hauteur de **366.250 €** dont **250.000 €** en remboursement du capital et **166.250 €** en charges financières.

Crédit coopératif

- Prêt long terme à taux fixe classique
- Montant : **4.000.000 €**
- Durée : **10 ans**
- Amortissement : constant
- Périodicité des échéances : trimestrielle
- Frais de dossier : **6.500 €**
- Base de calcul des intérêts : **360/360 (y compris pour les prêts et phases indexées sur l'Euribor)**
- Indemnités de remboursements anticipés : **néant pour les prêts à taux révisables**. Indemnité de nature actuarielle pour les prêts à taux fixe.
- Taux d'intérêt fixe sur **3 ans** à **3,35 %** puis passage en taux révisable sur **7 ans** à **Euribor 3 mois + 2,45 %**.

La première trimestrialité intervenant dès le mois de janvier 2013, il n'y a donc pas de crédits prévus à ce titre aujourd'hui.

Refinancement de deux prêts - Dexia Crédit Local

Deux prêts Dexia ont été refinancés pour un montant total de **48.774.819,06 €** dont **25.000.000 €** de crédits nouveaux. Cette opération a eu deux objets : bien que ces contrats ne présentaient pas de risque réel, la proposition faite par Dexia a permis de sécuriser le niveau de taux d'intérêt dans une période favorable. Le second objet a été d'apporter un financement nouveau de 25.000.000 € à un moment où il est particulièrement ardu d'obtenir des crédits bancaires.

¹ La durée de ces nouveaux contrats est la même que la durée restante des contrats initiaux.

- Montant du capital restant dû : **9.343.455,31 €**
- Durée : **7 ans et 5 mois** soit un terme fixé au **1^{er} janvier 2020**
- ICNE à régler au 01/08/2012 : **69.876,59 €**
- Amortissement : progressif à 5%
- Périodicité des échéances : annuelle (1^{er} janvier 2013)
- Commission d'engagement : **0,15%** du montant du prêt exigibles au 1^{er} août 2012
- Taux d'intérêt fixe de **2,85 %**

- Montant du capital restant dû : **39.431.363,75 €**
- Ayant pour objet :
 - à hauteur de **25.000.000 €**, de financer les investissements 2012
 - et à hauteur de **14.431.363,75 €**
- Durée : **8 ans** soit un terme fixé au **1^{er} août 2020**
- Amortissement : personnalisé (ligne à ligne)
- Périodicité des échéances : annuelle (1^{er} janvier 2013)
- Commission d'engagement : **0,15%** du montant du prêt exigibles au 1^{er} août 2012
- Taux d'intérêt fixe de **5,19 %**

- **PREVOIT** le montant des commissions d'engagement, soit **73.162,23€ €**.

Les premières annuités intervenant respectivement au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} août 2013, il n'y a donc pas de crédits prévus à ce titre aujourd'hui.

./...

- **ABONDE** de **500.000 €** les charges financières compte tenu du risque de relèvement des taux sur lesquels sont indexés les contrats à taux variable du département.

4 - Action 11-05-04 - Autres dépenses réelles non ventilables

- Admission en non valeur RMI	51.978,80 €
- Admission en non valeur Laboratoire	1.308,45 €
- Admission en non valeur divers	429,76 €
- Admission en non valeur enfance	3.434,44 €
- Admission en non valeur personnes âgées	10.850,59 €
- Titres annulés exercices antérieurs	27.000,00 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	1.238.827,73 €
- Dépenses d'ajustement section d'investissement	1.500.000 € en AP-CP
- PRECISE que ces crédits sont destinés à abonder en AP et en CP les opérations du PPI qui apparaîtraient en cours d'exercice sous dotés en raison de dépenses imprévues.	
- Subventions « fiches BP » et « animation locale »	61.302 €
- TRANSFERE , pour des raisons de facilité de gestion, les soldes des subventions dites « fiches BP » (25.802 €) et d'animation locale (35.500 €) sur l'action 11-05-04 afin de pouvoir ultérieurement être individualisées en Commission Permanente.	

5 - Action 11-05-06 - Autres écritures d'ordre

- Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	48.764.152,98 €
- PRECISE que ces crédits participent à la formation de l'autofinancement des dépenses d'équipement et seront affectés en priorité à la réduction de l'emprunt.	
- Opérations d'ordre à l'euro symbolique (dépenses et recettes)	3.511.560 €
- Neutralisation des amortissements	264.000 €
- Reprise sur amortissements (dépenses et recettes)	437.429 €
- Transferts des frais d'études et d'insertions	1.232 388 €
- Durée d'amortissement des subventions du 204	
- MODIFIE , compte tenu du décret n° 2011-1961 du 23 décembre 2011 relatif aux durées d'amortissement des subventions d'équipement, les durées maximales d'amortissement pour les subventions d'équipements versées (204) dans les conditions décrites ci-dessus, remplaçant celles arrêtées par délibération 1003 du 18 décembre 2003 :	
▪ 5 ans, lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études ;	
▪ 15 ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations ;	
▪ 30 ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ;	
▪ Les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de 5 ans.	

./...

6 - Taxe finale sur la consommation d'électricité (TFCE)

- **FIXE** à **4,06 le taux pour 2013** de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (TCFE).

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 11-05 et de ses actions, la situation décrite ci-dessous :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
11-05	Autres recettes et dépenses	131.186.666,75	691.451.513,63	192.392.527,35	364.465.363,84	1.500.000
11-05-01	Recettes réelles de fonctionnement	493.402,00	620.324.714,00	-	-	-
11-05-02	Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)	-	-	-	17.244.925,16	-
11-05-03	Emprunts et charges financières	12.075.840,00	-	95.895.072,00	152.276.411,56	-
11-05-04	Autres dépenses réelles non ventilables	2.046.824,77	-	2.958.901,34	-	1.500.000
11-05-05	Écritures d'équilibre du budget	-	58.791.134,63	61.841.449,01	59.011.987,14	-
11-05-06	Autres écritures d'ordre	116.570.599,98	12.335.665,00	31.697.105,00	135.932.039,98	-

- **PREND ACTE** de l'état ci-annexé reprenant la situation des AP en cours.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **201** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **201** du Président du Conseil général et son annexe :

**MISSION 05 - PROGRAMMES 05-01 - PLAN ROUTIER PLURIANNUEL,
05-02 DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE LA SECURITE DES RESEAUX DE
DEPLACEMENTS, 05-03 - EXPLOITATION DES RESEAUX DE DEPLACEMENTS**

VU l'avis favorable de la 2^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **201** du **15 décembre 2011** consacrée aux programmes 05-01, 05-02 et 05-03 et à leurs actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

I – PROGRAMME 05-01 – PLAN ROUTIER PLURIANNUEL

Action 05-01-01 - Liaisons nouvelles, déviations et doublements Compétence obligatoire

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 156.090,09	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 353.490,09	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	+ 197.400,00	-
AP en €	- 293.000	

Ajustements en autorisations de programme (AP) et en crédits de paiement (CP) liés à l'avancement des opérations, à l'ajustement de leur coût et à la revalorisation du coût des études impactées par le Grenelle II de l'environnement :

Dégagement de 293.000 € en AP sur des opérations, transférés sur les actions **05-01-02** et **05-02-02**.

Dégagement de 353.490,09 € en CP gérés sous AP, dont 197.400 € sur l'action **05-01-01** pour les acquisitions foncières, gérées hors AP, pour tenir compte de la finalisation d'un nombre important d'opérations d'achats de terrain liées aux opérations routières et 98.492,47 € transférés sur l'action **05-01-02**.

Annulation, après ces transferts, de 57.597,59 € de CP non utilisés.

Action 05-01-02 - Renforcements et calibrages Compétence obligatoire

AP en €	250.000
----------------	----------------

Complément de 250.000 € d'AP afin de prendre en compte les révisions de prix de l'opération de renforcement et calibrage de la RD 1324 entre la RN 2 et SENLIS (cantons de SENLIS – CREPY-EN-VALOIS – NANTEUIL-LE-HAUDOUIN – PONT-SAINTE-MAXENCE) pour un montant estimé de l'opération de 7.130.000 €.

**Action 05-01-03 – Ouvrages d'art
Compétence obligatoire**

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 325.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 325.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		2.670.000

Complément de 2.670.000 € d'AP dont 2.500.000 € pour la réfection de trois ouvrages d'art et la construction d'une passerelle réservée aux circulations douces (en liaison avec Trans'Oise) à SEMPIGNY sur la RD 145 (canton de NOYON) et 170.000 € par transfert depuis l'action **05-02-01** – Opérations ponctuelles.

Diminution de 325.000 € de CP gérés sous AP pour tenir compte de réajustements d'estimations de travaux ou de dépenses réelles constatées, transférés sur l'action **05-02-02** – Opérations de sécurité.

II – PROGRAMME 05-02 - DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DE LA SECURITE DES RESEAUX DE DEPLACEMENT

**Action 05-02-01- Opérations ponctuelles
Compétence obligatoire**

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 8.057,61	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 8.057,61	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		- 280.740

Transfert de 280.740 € en AP non utilisés du fait essentiellement de dégâts d'hiver moins importants que prévus, à hauteur de :

- 3.000 € sur l'opération de renforcement et calibrage de la RD 1324 entre la RN 2 et SENLIS de l'action **05-01-02** – Renforcements et calibrages ;
- 170.000 € sur diverses opérations de l'action **05-01-03** – Ouvrages d'art ;
- 107.740 € sur diverses opérations de l'action **05-02-02** – Opérations de sécurité ;

Complément de 8.057,61 € de CP gérés sous AP pour les études telles que celles liées au plan de prévention du bruit dans l'environnement.

**Action 05-02-02 - Opérations de sécurité
Compétence obligatoire**

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	621.664,82	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	621.664,82	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		+ 615.000

Complément de 615.000 € d'AP réparties comme suit :

- 110.000 € sur l'opération de sécurité du giratoire de DIEUDONNE sur la RD 1001 (cantons de NEUILLY EN THELLE - MERU) estimée à 710.000 € ;
- 425.000 € pour diverses opérations de sécurité dont l'anticipation des comblements de certaines cavités souterraines pour des raisons de sécurité.

Complément de 621.664,82 € de CP gérés sous AP compte tenu de la réalisation en 2012 d'un nombre plus importants de chantiers, dont les comblements de certaines cavités souterraines et la réalisation du giratoire de MOUY - RD 9329/RD 137 (canton de MOUY)

**Action 05-02-03 - Renforcements structurels
Compétence obligatoire**

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 249.293,96	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 249.293,96	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		1.105.756,62

Complément de 1.105.756,62 € d'AP et de 249.293,96 € de CP gérés sous AP compte tenu des projets en cours.

**Action 05-02-04 – Traverses d'agglomération
Compétence obligatoire**

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 657,56	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 657,56	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		- 80.423,66

Annulation de 80.423,66 € en AP et 657,56 € gérés sous AP non utilisés.

/.....

-5-

**Action 05-02-05 – Signalisations
Compétence obligatoire**

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 225.094,51	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 225.094,51	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		- 278.466,04

Annulation de 278.466,04 € en AP non utilisés et ajustement à la baisse de 225.094,51 € de CP gérés sous AP, des paiements initialement prévus en 2011 étant effectués en 2012.

**Action 05-02-06 – Trans'Oise et autres circulations douces
Intervention volontaire**

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 846.358,55	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 846.358,55	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		- 1.843.869,79

1 – TRANS'OISE

* Sur les 1.843.869,79 € en AP non utilisés cette année compte tenu du décalage dans le temps des travaux liés aux tronçons MORU/PONT et VERBERIE/LACROIX (cantons de PONT-SAINT-MAXENCE et COMPIEGNE Sud-Est) pour lesquels il faut finaliser les études, les acquisitions foncières et les conventions de gestion :

- transfert de 461.600 € en AP sur l'action **05-02-02** – Opérations de sécurité ;
- annulation du solde de 1.382.269,79 € en AP.

* Diminution de 654.064,77 € en CP gérés sous AP correspondant à des paiements initialement prévus en 2012 assurés en tout ou partie en 2011 au titre du tronçon NOYON-AISNE (cantons de NOYON - GUISCARD), un paiement prévu en 2011 assuré en 2012 à hauteur de 598 € et les reports de travaux en 2013 pour les tronçons précités, et transfert de ces 654.064,77 € sur les actions suivantes :

- **05-02-01** – Opérations ponctuelles pour 8.057,61 €.
- **05-02-02** – Opérations de sécurité pour 271.664,82 €.
- **05-02-03** – Renforcements structurels pour 249.293,96 €.
- **05-02-05** – Signalisations pour 57.800,73 €.

- Annulation, après ces transferts, de 67.247,65 € de CP gérés sous AP non utilisés.

2 – Autres circulations douces - subventions

Dégagement, compte tenu de l'avancement de certaines opérations conduites par les communes et leurs groupements, de 192.293,78 € en CP gérés sous AP, et transfert de ceux-ci sur les actions suivantes :

- **05-02-02** – Opérations de sécurité pour 25.000 €.
- **05-02-05** – Signalisations pour 167.293,78 €.

/....

-6-

III – PROGRAMME 05-03 - EXPLOITATION DES RESEAUX DE DEPLACEMENT

**Action 05-03-01 - Maintenance et travaux d'entretien des réseaux
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 400.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 111.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 111.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

* Rédaction de 400.000 € en fonctionnement, notamment en raison d'un hiver moins rigoureux que prévu.

* Annulation de 111.000 € de CP gérés sous AP compte tenu du décalage dans le temps d'une partie de la réalisation de l'installation des boucles de comptage du trafic routier et des mesures de comptage qui y sont liées décalant ainsi les paiements sur 2013.

- **RETIENT** en conséquence au titre des programmes 05-01, 05-02 et 05-03 et de leurs actions la situation décrite ci-après :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
05-01	Plan routier pluriannuel	-	-	20.531.184,28	-	27.215.499,96
05-01-01	Liaisons nouvelles, déviations et doublement	-	-	14.333.415,35	-	20.895.499,96
05-01-02	Renforcements et calibrages	-	-	1.929.709,79	-	850.000,00
05-01-03	Ouvrages d'art	-	-	4.268.059,14	-	5.470.000,00

./...

- 7 -

05-02	Développement et amélioration de la sécurité des réseaux	55.000,00	445.382,89	21.485.496,11	-	14.251.843,13
--------------	---	------------------	-------------------	----------------------	---	----------------------

	de déplacements					
05-02-01	Opérations ponctuelles	-	445.382,89	1.342.057,61	-	1.289.260,00
05-02-02	Opérations de sécurité	-	-	2.695.532,02	-	865.000,00
05-02-03	Renforcements structurels	-	-	7.519.293,96	-	7.805.742,62
05-02-04	Traverses d'agglomération	-	-	4.293.332,44	-	1.169.576,34
05-02-05	Signalisations	-	-	1.195.094,51	-	621.533,96
05-02-06	Trans'Oise et autres circulations douces	55.000,00	-	4.440.185,57	-	2.500.730,21
05-03	Exploitation des réseaux de déplacements	9.663.734,03	17.560,60	1.901.674,73	-	1.500.000,00
05-03-01	Maintenance et travaux d'entretien	9.663.734,03	17.560,60	189.000,00	-	300.000,00
05-03-02	Matériels d'exploitation	-	-	1.712.674,73	-	1.200.000,00
TOTAL		9.718.734,03	462.943,49	43.918.355,12	-	42.967.343,09

**Action 05-01-01 - Liaisons nouvelles, déviations et doublements
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	14.333.415,35	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	13.416.015,35	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	917.400,00	-

AP en €	20.895.499,96
----------------	----------------------

**Action 05-01-02 - Renforcements et calibrages
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.929.709,79	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.929.709,79	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	850.000,00
----------------	-------------------

/....

-8-

**Action 05-01-03 – Ouvrages d'art
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
----------------------------------	----------	----------

Total	-	-
--------------	---	---

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.268.059,14	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	4.268.059,14	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	5.470.000,00
----------------	---------------------

**Action 05-02-01- Operations ponctuelles
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	445.382,89

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.342.057,61	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.332.057,61	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	10.000,00	-

AP en €	1.289.260,00
----------------	---------------------

**Action 05-02-02 - Opérations de sécurité
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.695.532,02	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	2.695.532,02	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	865.000,00
----------------	-------------------

**Action 05-02-03 - Renforcements structurels
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	7.519.293,36	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	7.519.293,36	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	7.805.742,62
----------------	---------------------

/....

-9-

**Action 05-02-04 – Traverses d'agglomération
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
---	-----------------	-----------------

Total	-	-
--------------	---	---

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.293.332,44	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	4.293.332,44	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	1.169.576,34
----------------	---------------------

**Action 05-02-05 – Equipements de la route
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.195.094,51	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.195.094,51	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	621.533,96
----------------	-------------------

**Action 05-02-06 – Trans'Oise et autres circulations douces
Intervention volontaire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	55.000,00	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.440.185,57	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	4.440.185,57	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	2.500.730,21
----------------	---------------------

**Action 05-03-01 - Maintenance et travaux d'entretien des réseaux
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	9.663.734,03	17.560,60

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	189.000,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	189.000,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	300.000,00
----------------	-------------------

/....

-10-

**Action 05-03-02 - Matériel d'exploitation
Compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.712.674,73	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.579.554,13	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	133.120,60	-
AP en €		1.200.000,00

- **APPROUVE** la liste des opérations **ci-annexées** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération **202** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **202** du Président du Conseil général et son annexe :

**PROGRAMMES 06-01 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN,
06-02 - ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES
A MOBILITE REDUITE**

VU l'avis favorable de la 2^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **202** du **15 décembre 2011** consacrée aux programmes 06-01 et 06-02, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

I - PROGRAMME 06-01 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Action 06-01-01 - Transports interurbains sauf scolaires compétence obligatoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 118.400	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 100.047	- 3.106,30
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 100.047	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	- 3.106,30

AP en €	110.400	
----------------	----------------	--

Les stickers initialement prévus en dépenses de fonctionnement sont désormais imputés en investissement pour 110.400 € en AP/CP. Le financement de la géolocalisation initialement prévu au plan d'affaires ayant été repris dans les actions du SMTCO permet la réduction de 10.353 € en AP/CP.

Action 06-01-02 - Transports interurbains scolaires Compétence obligatoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 905.000	-

Pour tenir compte du passage de la TVA de 5,5 % à 7% et de l'application des formules d'indexation des prix des trois délégations de service public. Sur cette somme, 336.500 € feront l'objet d'un rattachement à l'exercice 2011 (réactualisation des prix 2011).

II - PROGRAMME 06-02 – ADAPTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Action 06-02-02 - Schéma directeur d'accessibilité Compétence obligatoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 350.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 445.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 445.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	- 445.000
----------------	------------------

La mise en œuvre du service de substitution à la demande ayant pris du retard, initialement prévue au second semestre, celle-ci est reportée en 2013.

En investissement recalage des AP/CP relatives à la mise en accessibilité des arrêts de cars et des cars eux-mêmes dans la mesure où les opérations sont rendues complexes par la nécessaire coordination avec les communes quant aux choix techniques à mettre en œuvre, notamment concernant le cheminement jusqu'à l'arrêt.

Action 06-02-03 - Transports scolaires d'élèves handicapés Compétence obligatoire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 145.000	-

Les dépenses d'exploitation des budgets des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) et des établissements de type SEES et SEM, sont pris en charge par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ces dépenses incluant les frais de transports collectifs des travailleurs et ceux des enfants ou adolescents handicapés, le département n'a pas à poursuivre la prise en charge de ces dépenses.

./...

- **RETIENT** en conséquence, au titre des programmes 06-01 et 06-02 ainsi que de leurs actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	(en €)
06-01	Développement des transports en commun	60.296.014,56	2.518.880,29	2.000.309	566.972,70	110.400
06-01-01	Transports interurbains (sauf scolaires)	1.254.400,00	-	2.000.309	566.972,70	110.400
06-01-02	Transports interurbains scolaires	59.041.614,56	2.518.880,29	-	-	-
06-02	Adaptation des transports en commun aux personnes à mobilité réduite	12.424.588,75	2.380.000,00	270.000	-	270.000
06-02-01	Oise Mobilité Transport Adapté	5.950.000,00	2.380.000,00	-	-	-
06-02-02	Schéma directeur d'accessibilité	-	-	270.000	-	270.000
06-02-03	Transports scolaires d'élèves handicapés	6.474.588,75	-	-	-	-
TOTAL		72.720.603,31	4.898.880,29	2.270.309	566.972,70	380.400

**Action 06-01-01 - Transports interurbains sauf scolaires
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		1.254.400	-

Section d'investissement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		2.000.309	566.972,70
Crédits budgétaires gérés sous AP		2.000.309	-
Crédits budgétaires gérés hors AP		-	566.972,70

AP en €	110.400,00
----------------	-------------------

**Action 06-01-02 - Transports interurbains scolaires
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		59.041.614,56	2.518.880,29

Section d'investissement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP		-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP		-	-

AP en €	-
----------------	----------

**Action 06-02-01 - Oise Mobilité Transport Adapté (OMTA)
intervention volontaire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	5.950.000	2.380.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

**Action 06-02-02 - Schéma directeur d'accessibilité
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	270.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	270.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	270.000
----------------	----------------

**Action 06-02-03 - Transports scolaires d'élèves handicapés
compétence obligatoire**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	6.474.588,75	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMALIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2224-31 et L.3232-2,

VU les délibérations **301** des **18 décembre 2008** et **15 décembre 2011**,

VU les décisions **III-03** du **25 février 2008**, **III-02** du **22 mars 2010**

VU le rapport **301** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMME 04-01 - AIDE AUX COMMUNES

VU l'avis favorable de la 3^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **RAPPELLE** que depuis 2004, le Conseil général de l'Oise, fortement impliqué aux côtés des communes et de leurs groupements au travers de sa politique de soutien en faveur du développement des territoires, contribue de manière déterminante à la réalisation de leurs projets d'équipement et au soutien de l'activité économique ;

- **DIT** que grâce au vote, lors du Budget Primitif de 2012 de 45 M€ en AP/CP, le département entend continuer à faire en 2012 du couple département/commune un outil essentiel au service de l'aménagement du territoire et du soutien à l'économie locale en dépit d'un contexte budgétaire et institutionnel marqué, pour l'ensemble des départements, par de nombreuses incertitudes.

I - AJUSTEMENTS DE CREDITS

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **301** du **15 décembre 2011** consacrée au programme 04-01 – Aide aux communes et à son action, aux ajustements budgétaires suivants étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 04-01-01 – Aide aux communes

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 6.310	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 29.798,27	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 29.798,27	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

- Création et renforcement des polices municipales - 6.310 €

Dégagement compte tenu du paiement des subventions effectué au prorata temporis pour les deux derniers postes financés au titre de ce dispositif, recrutés par les communes de FITZ-JAMES (canton de CLERMONT) et de CAMBRONNE-LES-RIBECOURT (canton de RIBECOURT), leur titulaire ayant démissionné avant la fin de la période de validité des subventions accordées.

- Friche industrielle ESSILOR à MOUY (Transfert de crédits) + 29.798,27 € en CP

Abondement pour permettre le versement, dans le cadre de la convention modifiée du 29 février 2008, du solde de la subvention à la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO), bénéficiaire de la concession d'aménagement de la friche industrielle ESSILOR à MOUY, en vue de contribuer au réaménagement de cette friche.

II - AIDE COMPLEMENTAIRE - PATRIMOINE

- **INDIVIDUALISE** dans le cadre de la politique départementale de préservation et de mise en valeur du patrimoine isarien, une subvention complémentaire de **28.120 €**, au profit de la commune d'HADANCOURT-LE-HAUT-CLOCHER (canton de CHAUMONT-EN-VEXIN), pour la sauvegarde de l'église Saint-Martin, portant le montant global de sa participation à ce projet à 168.740 €.

III - DEROGATIONS DE REGULARISATION

- **ACCORDE** compte tenu de la bonne foi manifeste des collectivités concernées, les dérogations de régularisation décrites en **annexe 1**, et **RENVOIE** à l'examen ultérieur de la Commission Permanente les votes et liquidations des dépenses correspondantes.

IV – ELECTRIFICATION RURALE AU TITRE DU COMPTE D'AFFECTION SPECIAL « FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE » (CAS FACÉ)

- **PRECISE** que les nouvelles dispositions votées par l'article 7 de la loi n° 2011-1978 de finances rectificative du 28 décembre 2011 et codifiées aux articles L.2224-31 et L.3232-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) transforment le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACÉ) en Compte d'Affectation Spécial « financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Electrification rurale (CAS FACÉ) et entraînent une évolution des critères d'éligibilité et ainsi que les modalités de calcul de subventions ;

- **APPROUVE**, PAR CONSEQUENT les modalités d'intervention actualisées au titre du CAS FACÉ dans les conditions décrites en **annexe 2 à 4** ;

- **RETIENT**, au titre du programme 04-01 et de son action, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-01	Aide aux communes	133.664,19	-	45.029.798,27	-	45.000.000
04-01-01	Aide aux communes	133.664,19	-	45.029.798,27	-	45.000.000

Action 04-01-01 – Aide aux communes

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	133.664,19	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	45.029.798,27	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	45.029.798,27	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	45.000.000,00
----------------	----------------------

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe 5** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **302** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **302** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMME 04-02-AMENAGEMENT, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

VU l'avis favorable de la 3^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **302** du **15 décembre 2011** consacrée au programme 04-02 – Aménagement, logement et politique de la ville et à ses 5 actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 04-02-01 – Aménagement foncier

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 53.323,31	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 53.323,31	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		10.000

Compte tenu de l'état d'avancement des différentes opérations d'aménagement foncier en cours.

Action 04-02-02 – Aménagement des voies d'eau

- Plateforme multimodale de LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	36.779,25	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	36.779,25	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

* *Syndicat mixte du port fluvial de LONGUEIL-SAINTE-MARIE* 300.000 € CP

Ajustement à hauteur de la participation du département à la section investissement d'un montant de 1.300.000 € arrêtée par le comité syndical du syndicat mixte du port fluvial de LONGUEIL-SAINTE-MARIE lors de sa séance du 22 mars 2012.

* *Programme de mise à grand gabarit de l'Oise aval* - 263.220,75 € CP

Ajustement au vu du solde de la convention relative à la tranche annuelle 2008 de 335.276,10 €, compte tenu du retard pris par le programme, l'enquête d'utilité publique pour la section CREIL-COMPIEGNE ne se déroulera qu'en 2013 et les travaux débiteront en 2014.

- **RETIENT** en conséquence au titre du programme 04-02 et de ses actions, la situation décrite ci-dessous :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-02	Aménagement logement et politique de la ville	1.185.845,35	21.400	18.009.633,79	518.000	9.305.000
04-02-01	Aménagement foncier	3.000,00	-	1.081.329,69	-	260.000
04-02-02	Aménagement des voies d'eau	63.600,00	-	1.635.276,10	-	-
04-02-03	Urbanisme	-	-	-	-	-
04-02-04	Logement	912.625,35	21.400	14.382.851,00	-	8.500.000
04-02-05	Politique de la ville	206.620,00	-	910.177,00	518.000	545.000

Action 04-02-01 – Aménagement foncier

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.000,00	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.081.329,69	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.081.329,69	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	260.000,00
----------------	-------------------

Action 04-02-02 – Aménagement des voies d'eau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	63.600,00	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.635.276,10	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.635.276,10	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 04-02-03 – Urbanisme

(Globalisée dans l'aide aux communes – cf. délibération 301)

Action 04-02-04 – Logement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	912.625,35	21.400,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	14.382.851,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	14.382.851,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	8.500.000,00
----------------	---------------------

Action 04-02-05 – Politique de la ville

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	206.620,00	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	910.177,00	518.000,00
Crédits budgétaires gérés sous AP	910.177,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	518.000,00

AP en €	545.000,00
----------------	-------------------

- **APPROUVER** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et montant).

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.761-1 du code de la justice administrative,

VU la délibération **303** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **303** du Président du Conseil général et ses annexes :

PROGRAMME 04-03 - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

VU l'avis favorable de la 3^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **303** du **15 décembre 2011** consacrée au programme 04-03 – Environnement et développement durable et à ses actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présenté en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 04-03-01 – Politique de l'eau et lutte contre les inondations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 26.000	-

- *Participation Entente Oise Aisne*

- 26.000 €

Action 04-03-02 – Traitement des déchets

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+161.500	-

- *Plan Déchets BTP*

+ 160.000 €

- *Frais de justice – Plan déchets*

+ 1.500 €

Action 04-03-03 – Autres actions en faveur de l'environnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 5.249,71	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 97.763,31	+ 30.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 20.107,56	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	+ 77.665,75	+ 30.000

AP en €	+ 9.301,35
----------------	-------------------

- *Diverses opérations dont le Plan climat (27.239 € CP)*

+ 33.738,90 €
9.301,35 € AP
90.263,31 € CP
Recettes 30.000 €

- *Parc Naturel Régional Oise Pays de France*

- 38.312,61 €

- *Les forêts privées de l'Oise*

- 676 €

- *Aide à l'acquisition d'ENS*

10.000 € en AP
17.500 € en CP

- *Insertion marchés ENS*

- 2.500 € en AP-CP

- *Etudes investissement ENS*

- 7.500 € en AP-CP

- **ACCORDE** compte tenu de la bonne foi manifeste du syndicat d'aménagement de gestion des eaux du bassin d'automne, la dérogation de régularisation pour l'opération décrite en **annexe 1** ;

- **RETIENT** en conséquence au titre du programme 04-03 et de ses actions de la mission 04 – Développement durable des territoires, la situation ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-03	Environnement et développement durable	4.161.901,81	232.125	677.763,31	30.000	509.301,35
04-03-01	Politique de l'eau et lutte contre les inondations	987.919,13	232.125	-	-	-
04-03-02	Traitement des déchets	163.000	-	-	-	-
04-03-03	Autres actions en faveur de l'environnement	3.010.982,68	-	677.763,31	30.000	509.301,35

Action 04-03-01 – Politique de l'eau et lutte contre les inondations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	987.919,13	232.125

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 04-03-02 – Traitement des déchets

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	163.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 04-03-03 – Autres actions en faveur de l'environnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.010.982,68	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	677.763,31	30.000,00
Crédits budgétaires gérés sous AP	600.107,56	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	77.655,75	30.000,00

AP en €	509.301,35	
----------------	-------------------	--

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe 2** (intitulé et montant).

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET -Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL -MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1426,

VU la délibération **304** du **15 décembre 2011**,

VU les décisions **III-03** du **25 février 2008**, **III-02** du **22 mars 2010** et **I-03** du **16 avril 2012**,

VU le rapport **304** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMME 04-04 DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE L'OISE

VU l'avis favorable de la 3ème commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à la majorité pour 25 voix pour et 14 voix contre les conclusions suivantes :

I – AJUSTEMENTS DE CREDITS

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **304** du **15 décembre 2011** consacrée au programme 04-04 – Développement de l'attractivité de l'Oise qui s'articule autour de 8 actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans le cartouche final, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 04-04-01 – Développement économique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 5.229,51	50.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 79.306,64	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 79.306,64	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

- *Cotisation annuelle entente rage* - 229,51 €
- *Mise en conformité des bâtiments d'élevages* - 5.000 €
- *ROUVROY-LES-MERLES / récolte* 50.000 €

- **AUTORISE** le Président à céder l'ensemble de la récolte 2012 du site de ROUVROY-LES-MERLES à la coopérative AGORA à CLAIROIX sur la base d'un contrat à « prix de campagne » à intervenir lui donnant l'exclusivité de cette récolte, étant précisé que le prix définitif de vente, connu en fin de commercialisation courant 2013, fera l'objet d'une information à la Commission Permanente ;

- **PREND ACTE**, dans le prolongement de la décision **I-03** du **16 avril 2012**, que la paille de la récolte 2011 cédée à la société ETA-MULLIER (80-MEZIERES-EN-SANTERRE) a représenté 284,24 tonnes, soit une recette pour le département de 16.244,40 € ;

- *Subvention convention économique région* - 5.000 € en AP-CP

Compte tenu du non conventionnement avec la région.

- *Transfert du centre de formation des apprentis (CFA) de BEAUVAIS* - 44.508,37 € en CP

Dans la mesure où le coût définitif des travaux de construction du bâtiment sur le PAE du Tilloy destiné aux apprentis de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise a été inférieur au montant prévu initialement.

- *Friche industrielle ESSILOR à MOUY* - 29.798,27 € en CP

Désaffectation et transfert sur l'action **04-01-01** - Aide aux communes pour permettre le versement à la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO), bénéficiaire de la concession d'aménagement de la friche industrielle ESSILOR à MOUY, du solde de la subvention départementale.

Action 04-04-02 – Développement du tourisme

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 20.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 20.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

- *Entreprises touristiques*

- 20.000 € en CP

Compte tenu des dossiers finalement engagés sur ce dispositif en 2011.

Action 04-04-04 – Préservation et mise en valeur du patrimoine

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 4.251	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 50.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 50.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

- *Restauration des édifices privés*

50.000 € en CP

Compte tenu du nombre de dossiers en instance au titre du patrimoine privé.

Action 04-04-05 – CAUE

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 45.137	-

Somme correspondant au solde des recettes encaissées en 2011 et qui ont été reversées au CAUE sur l'exercice 2012.

Action 04-04-08 – Haut et très haut débit

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 30.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 30.000	-

- *Programme NRA-ZO*

30.000 € CP

Compte tenu des travaux supplémentaires de génie civil nécessités pour la construction du lien de collecte du dernier Nœud de Raccordement d'Abonnés-zone d'ombre (NRA-ZO) construit à VIGNEMONT (canton de RESSONS-SUR-MATZ) ouvert commercialement début juin 2012.

II – AIDE EXCEPTIONNELLE/CHATEAU DE TROISSEREUX

4.251 €

- **ACCORDE** une aide exceptionnelle d'un montant de 4.251 € en faveur de Mme Marie Roselyne TRANIE, pour les travaux d'entretien du parc du château de TROISSEREUX, château qui est le plus visité de l'Oise dont elle est propriétaire, soit 20 % du montant total des travaux fixé à 21.258 € TTC qui sera complétée par une participation de la direction régionale des affaires culturelles de Picardie à hauteur de 40 % du montant des travaux.

III – DEROGATION DE REGULARISATION

- **ACCORDE** à M. DEVILLERS, au titre de ses meublés touristiques situés à NOAILLES (canton de NOAILLES), une dérogation de régularisation au 1^{er} mai 2011 et **RENVOIE** à l'examen ultérieur de la Commission Permanente, l'octroi d'une subvention relative à ce dossier ;

IV – CREATION D'UNE TELEVISION LOCALE

- **RAPPELLE** que le numérique et les opportunités qu'il offre sont depuis plusieurs années au cœur de la politique volontariste menée par le département, au travers de sa **politique du haut et très haut débit fixe et mobile, et des services numériques e-citoyen** (bornes de visioconférence dans les maisons du Conseil général (MCG), billettique et projet SISMO (système intégré de services à la mobilité sur l'Oise), équipement informatique des petites communes, sites WEB institutionnels du département et notamment, le Réseau Oise, premier réseau social de proximité à l'échelle départementale) ;

- **DIT** que le Conseil général a initié une dynamique numérique qui le conduit aujourd'hui à vouloir engager le département dans la création d'une chaîne de télévision picarde, « PICARDIE TV » ;

- **PRECISE** que :

* les objectifs d'une telle chaîne seraient de fournir une information pluraliste sur la vie socio-économique, politique et culturelle du territoire et divertir, ainsi que contribuer à une meilleure cohésion sociale, interculturelle, intergénérationnelle et interterritoriale ;

* cette chaîne aurait pour mission d'être un espace de rencontre et de partage, une source d'informations pratiques et de services, un outil d'aménagement du territoire et un vecteur de promotion du département ;

- **INFORME** que :

* le département, associé à la région, créerait une société d'économie mixte (SEM), laquelle deviendrait actionnaire d'une société par actions simplifiée (SAS) de droit privé, éditrice de la chaîne ;

* cette SEM, dotée d'un capital de 480.000 €, réunirait la région et le département (40% chacun) et un partenaire privé (20%), sachant que le montant de la participation départementale dans la SEM est évalué à 192.000 € et que les crédits correspondants seront demandés lors de l'attribution de la fréquence par le CSA ;

* la SEM serait actionnaire à hauteur de 40% de la SAS, dotée elle d'un capital de 1.200.000 € ;

./...

- **PRECISE** que :

* pour ce qui concerne les modalités du financement public, notamment du budget de la chaîne estimé à 1,8 M€ par an, le département et la région établiront unilatéralement avec la chaîne des **contrats d'objectifs et de moyens** ou **COM** (art. L.1426 du code général des collectivités territoriales) : chaque collectivité versera un montant annuel de 900.000 € à Picardie TV en contrepartie de la satisfaction d'un cahier des charges édictant les principales attentes en matière de service public télévisuel ;

* le calendrier prévisionnel prévoit le dépôt de candidature auprès du CSA au 4^{ème} trimestre 2012, et que dans ces conditions, PICARDIE TV pourrait commencer à émettre en septembre 2013, janvier 2014 au plus tard ;

- **AJOUTE** que ce dispositif n'exclut pas la participation ultérieure des autres collectivités picardes, dont les deux autres départements ou les principales agglomérations.

- **APPROUVE** par conséquent le projet de télévision locale en Picardie ;

- **DELEGUE** à cet effet, à la Commission Permanente les attributions consistant à approuver les statuts de la SEM, de la SAS et leurs règles de gouvernance et également l'ensemble des mesures d'application liées à la création de la télévision locale.

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 04-04 et de ses 8 actions, la situation décrite ci-dessous :

Programme/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
04-04	Développement de l'attractivité de l'Oise	5.369.252,87	150.010,00	5.044.458,06	301.467,72	5.500.000
04-04-01	Développement économique	1.322.378,78	150.000,00	1.596.093,36	-	4.150.000
04-04-02	Développement du tourisme	349.650,75	10,00	261.758,00	-	250.000
04-04-03	Oise tourisme	2.150.000,00	-	-	-	-
04-04-04	Préservation et mise en valeur du patrimoine	43.551,00	-	1.129.006,00	-	600.000
04-04-05	CAUE	1.045.137,00	-	-	-	-
04-04-06	SMABT	214.000,00	-	1.064.000,00	-	-
04-04-07	Autres plate-formes aéroportuaires	-	-	250.000,00	-	500.000
04-04-08	Haut débit et très haut débit	244.535,34	-	743.600,70	301.467,72	-

./...

Action 04-04-01 – Développement économique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.322.378,78	150.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.596.093,36	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.296.093,36	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	300.000,00	-

AP en €	4.150.000,00
----------------	---------------------

Action 04-04-02 – Développement du tourisme

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	349.650,75	10,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	261.758	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	261.758	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	250.000
----------------	----------------

Action 04-04-03 – Oise tourisme

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.150.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 04-04-04 – Préservation et mise en valeur du patrimoine

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	43.551	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.129.006	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.129.006	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	600.000
----------------	----------------

Action 04-04-05 – CAUE

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.045.137	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 04-04-06 – Syndicat Mixte de l'aéroport de BEAUVAIS-TILLÉ (SMABT)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	214.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.064.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.064.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 04-04-07 – Autres plateformes aéroportuaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	250.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	250.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	500.000
----------------	----------------

Action 04-04-08 – Haut débit et très haut débit

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	244.535,34	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	743.600,70	301.467,72
Crédits budgétaires gérés sous AP	743.600,70	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - COET - DECORDE – DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les articles 36 et 37 du code des marchés publics,

VU la délibération **401** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **401** du Président du Conseil général et son annexe :

PROGRAMME 07-01 - PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENSEIGNEMENT

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **401** du **15 décembre 2011** consacrée au programme 07-01 – Patrimoine immobilier d'enseignement et à ses 2 actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 07-01-01 – Construction – extension - réhabilitation

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 582.558	- 796.800
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 582.558	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	- 796.800
AP en €		-

- **Accueillir des élèves dans des bâtiments adaptés aux besoins pédagogiques**

582.558 € CP

Complément de 582.558 € en CP gérés sous AP pour tenir compte de l'avancement de différentes opérations.

Réduction de la recette d'investissement à hauteur de 796.800 €, une recette ANRU de 1.170.000 € ayant été inscrite deux fois sur l'internat d'excellence de NOYON et nécessité de prévoir une recette ANRU de 373.000 € sur l'internat de MONTATAIRE.

Action 07-01-02 - Maintenance

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	59.726,89

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 582.558	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 182.558	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 400.000	-
AP en €		-

*Cuisine centrale de LIANCOURT (canton de LIANCOURT)
Nouveaux contrats qui seront passés pour le gros entretien
(Dégagements abondant l'action **07-01-01** précitée)*

- 400.000 €
- 182.558 € CP

Recettes supplémentaires provenant des certificats d'économies d'énergie et des remboursements de sinistres.

- **RETIENT** en conséquence, au titre du programme 07-01 et de ses actions, la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
07-01	Patrimoine immobilier d'enseignement	1.620.380,68	59.726,89	32.235.798,80	7.877.714,87	62.010.050
07-01-01	Construction Extension Réhabilitation	11.488,20	-	10.973.348,00	3.803.200,00	2.500.500
07-01-02	Maintenance	1.608.892,48	59.726,89	21.262.450,80	4.074.514,87	59.509.550

Action 07-01-01 – Construction – Extension – Réhabilitation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	11.488,20	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.973.348	3.803.200
Crédits budgétaires gérés sous AP	10.943.348	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	30.000	3.803.200

AP en €	2.500.500
----------------	------------------

Action 07-01-02 – Maintenance

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.608.892,48	59.726,89

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	21.262.450,80	4.074.514,87
Crédits budgétaires gérés sous AP	8.413.806,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	12.848.644,80	4.074.514,87

AP en €	59.509.550
----------------	-------------------

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et coût total de l'opération).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - COET - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **402** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **402** du Président du Conseil général et son annexe :

**PROGRAMME 07-02 - SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE
ET 07-03 - ACCOMPAGNEMENT AUX FAMILLES**

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDURE**, dans le prolongement de la délibération **402** du **15 décembre 2011** consacrée aux programmes 07-02 et 07-03 et à leurs actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans le cartouche final, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 07-02-01 – Dépenses obligatoires des collèges publics

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 7.605	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 126.320,68	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 74.598,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 51.922,68	-

AP en €	-	
----------------	---	--

- **Mettre en œuvre les nouvelles modalités d'attribution des dotations de fonctionnement obligatoire des collèges publics** - 7.605 €

Compte tenu de la dotation de fonctionnement pour l'année 2012 répartie entre les 66 collèges publics pour un montant définitif de 8.892.395 €.

- **Finaliser les réalisations d'infrastructures au titre du premier équipement** - 74.598 € CP
- 42.000 €

Compte tenu de l'avancement des opérations en cours qui seront livrées en 2013 et dont l'équipement immobilier et mobilier est également différé en 2013.

- **Moderniser le fonctionnement des collèges par l'acquisition de matériel au titre du complément ou renouvellement** - 9.722,68 €

Crédits non utilisés au terme de l'opération de trois ans pour l'acquisition de défibrillateurs pour les collèges publics.

Action 07-02-03 – Dotations obligatoires des collèges privés

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 126.000	-

- **Procéder au versement du forfait d'externat dans le cadre des protocoles d'accord :** - 126.000 €

Compte tenu du niveau de réalisation prévisionnel des dépenses.

Action 07-03-02 – Services d'hébergement

Section de fonctionnement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		-18.000	-

Section d'investissement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		- 30.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP		-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP		- 30.000	-

AP en €	-
---------	---

- **Equiper la cuisine centrale à LIANCOURT**

- 30.000 €

Compte tenu de l'affinement de l'estimation du coût de l'équipement en mobilier et matériel de la cuisine centrale à LIANCOURT, qui permettra au département d'assurer la pleine maîtrise de la production et du service des repas, qui sera mise en service à compter de la rentrée de septembre 2012.

- **Promouvoir la restauration collective par des actions d'animation et de communication**

- 18.000 €

Compte tenu que ces actions de promotion de l'évolution de la qualité des repas servis et du recours plus grand à des aliments bio, de saison ainsi qu'à des circuits courts en s'appuyant sur les compétences des personnels de restauration, peuvent être menées dans le cadre du financement du fonds commun de restauration et des services d'hébergement,

- **RETIENT** en conséquence, au titre des programmes 07-02 et 07-03 et de leurs actions, la situation décrite ci-dessous :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
07-02	Soutien aux acteurs du territoire	12.894.383	-	620.127,91	3.950.000	530.000
07-02-01	Dotations obligatoires collèges publics	9.716.383	-	620.127,91	-	530.000
07-02-03	Dotations obligatoires collèges privés	3.178.000	-	-	-	-
07-02-10	DDEC et autres participations	-	-	-	3.950.000	-
07-03	Accompagnement des familles	2.250.000	3.630.000	120.000,00	-	-
07-03-02	Services d'hébergement	2.250.000	3.630.000	120.000,00	-	-
TOTAL dépenses obligatoires		15.144.383	3.630.000	740.127,91	3.950.000	530.000

./...

Action 07-02-01 – Dépenses obligatoires des collèges publics

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	9.716.383,00	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	620.127,91	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	80.000,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	540.127,91	-

AP en €	530.000,00
----------------	-------------------

Action 07-02-03 – Dépenses obligatoires des collèges privés

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.178.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 07-02-10 – DDEC et autres participations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	3.950.000
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	3.950.000

AP en €	-
----------------	----------

Action 07-03-02 – Services d'hébergement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.250.000	3.630.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	120.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	120.000	-

AP en €	-
----------------	----------

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et coût total de l'opération).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 21 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - COET - DECORDE – DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL - MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **403** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **403** du Président du Conseil général et son annexe :

**PROGRAMMES 07-02 - SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRITOIRE,
07-03 - ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET 07-04 - COLLEGE NUMERIQUE
ET DEVELOPPEMENT DES USAGES**

VU l'avis favorable de la 4^{ème} commission, y compris sur l'erreur matérielle au niveau du montant du crédit en fonctionnement sur l'action 07-02-04 affectant les montants du programme et du total ¹

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **403** du **15 décembre 2011** consacrée aux programmes 07-02, 07-03 et 07-04 et à leurs actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

Action 07-02-04 – Dépenses de soutien – collèges privés

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 70.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 70.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		- 70.000

- **Soutenir l'investissement des collèges privés dans le cadre de la loi Falloux**

- 70.000 € AP-CP

Action 07-02-05 – Aide à la préscolarisation en zone rurale

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 60.000	-

Action 07-02-11 – Actions éducatives et jeunesse

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 56.000	-

- **Santé et citoyenneté**
- **Education au développement durable**
- **Histoire et mémoire**
- **Mobilité internationale**

- 30.000 €

- 18.000 €

- 3.000 €

- 5.000 €

Action 07-03-01 – Bourses d'enseignement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 85.000	-

Action 07-03-02 – Service d'hébergement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 150.000	-

- Favoriser l'accès à la restauration scolaire par la mise en œuvre d'un fonds social départemental de restauration - 150.000 €

Action 07-03-04 – Manuels scolaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 10.000	-

- Alléger le poids des cartables par le doublement des manuels scolaires des élèves de 6ème - 10.000 €

Action 07-04-01 – Ordi60

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 20.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 245.739	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 190.739	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 55.000	-

AP en €	-	-
----------------	---	---

- Doter tous les élèves d'un même outil pédagogique pour lutter contre la fracture numérique : Ordi 60 - 190.739 € CP
- 55.000 €
- 20.000 €

Action 07-04-02 – Développement des usages numériques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 21.910	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 178.468	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-18.468	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-160.000	-

AP en €	-	-
----------------	---	---

- Mettre à disposition des collèges un nouvel outil de travail et à la disposition des parents un nouvel outil de communication - 18.468 € CP
- 21.910 €

- **Veiller au maintien d'un bon niveau d'équipement informatique des collègues** - 110.000 €
- **Accompagnement en acquisition de matériels au soutien du déploiement de l'ENT** - 50.000 €

- **RETIENT** en conséquence, au titre des programmes 07-02, 07-03 et 07-04 et de leurs actions respectives, la situation décrite ci-dessous :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
07-02	Soutien aux acteurs du territoire	4.198.358,00¹	-	650.000,00	-	650.000,00
07-02-02	Dépenses de soutien - collèges publics	586.641,62	-	-	-	-
07-02-04	Dépenses de soutien - collèges privés	77.312,00 ¹	-	650.000,00	-	650.000,00
07-02-05	Aide à la préscolarisation en zone rurale	1.490.000,00	-	-	-	-
07-02-06	Projets éducatifs locaux (PEL)	163.721,00	-	-	-	-
07-02-07	Soutien aux activités périscolaires	605.000,00	-	-	-	-
07-02-08	Soutien aux associations du domaine de l'éducation	214.678,00	-	-	-	-
07-02-11	Actions éducatives et jeunesse	1.061.005,38	-	-	-	-
07-03	Accompagnement des familles	3.020.000,00	-	-	-	-
07-03-01	Bourses d'enseignement	2.340.000,00	-	-	-	-
07-03-02	Service d'hébergement	580.000,00	-	-	-	-
07-03-03	Prix scolaires	-	-	-	-	-
07-03-04	Manuel scolaires	100.000,00	-	-	-	-
07-04	Collège numérique et développement des usages	1.518.830,65	518,00	6.546.474,45	-	5.820.000,00
07-04-01	Ordi60	1.005.297,65	518,00	5.799.261,00	-	5.820.000,00
07-04-02	Développement des usages numériques	513.533,00	-	747.213,45	-	-
TOTAL	DEPENSES VOLONTAIRES	8.737.188,65¹	518,00	7.196.474,45	-	6.470.000,00

¹ Après déduction de 3.178.000 € inclus par erreur dans l'action 07-02-04 et se rapportant en définitive à l'action 07-02-03 de la délibération 402.

Action 07-02-02 – Dépenses de soutien – collèges publics

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	586.641,62	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-02-04 – Dépenses de soutien – collèges privés

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	77.312	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	650.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	650.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €		650.000
----------------	--	----------------

Action 07-02-05 – Aide à la préscolarisation en zone rurale

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.490.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-02-06 – Projets éducatifs locaux (PEL)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	163.721	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-02-07 – Soutien aux activités périscolaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	605.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-02-08 – Soutien aux associations du domaine de l'éducation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	214.678	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-02-11 – Actions éducatives et jeunesse

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.061.005,38	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-03-01 – Bourses d'enseignement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.340.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-03-02 – Service d'hébergement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	580.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-03-04 – Manuels scolaires

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	100.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 07-04-01 – Ordi60

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.005.297,65	518,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	5.799.261,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	5.759.261,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	40.000,00	-

AP en €		5.820.000,00
----------------	--	---------------------

Action 07-04-02 – Développement des usages numériques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	513.533,00	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	747.213,45	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	207.213,45	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	540.000,00	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

/....

- 8 -

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe en **annexe** (intitulé et coût total de l'opération).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - COET - DECORDE – DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations **501, 502** et **503** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **501** du Président du Conseil général et ses annexes :

SOLIDARITE

MISSION 01 - ENFANCE ET FAMILLES

MISSION 02 - AUTONOMIE DES PERSONNES

MISSION 03 – DEVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION

VU l'avis favorable de la 5^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement des délibérations **501, 502 et 503** du **15 décembre 2011**, consacrées aux politiques sociales du département, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

I - MISSION 01 - SOLIDARITE - ENFANCE ET FAMILLES

1 - PROGRAMME 01-02 – PREVENTION PROMOTION SANTE – PMI

Action 01-02-01 – Prévention médico-sociale : consultations et actions de puériculture

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 45.000	-

Compte tenu du Compte Administratif (CA) 2011 et des nouvelles procédures mises en œuvre fin 2011 (- 30.000 €), et reconduction à l'identique du dernier budget arrêté en 2010 quant aux financements des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce pour 2012, l'Agence Régionale de Santé (ARS) n'ayant pas sollicité l'avis du Président du Conseil général (- 15.000 €).

Action 01-02-02 – Prévention et promotion de la santé-parentalité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 9.000	-

Compte tenu de la démarche d'évaluation du pôle solidarité engagée depuis janvier 2012.

Action 01-02-04 – Agrément, suivi, accompagnement des assistants maternels et familiaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 6.000	-

Compte tenu des dossiers 2012 à instruire au titre des relais assistants maternels, par transfert de l'action **01-02-05**.

Action 01-02-05 – Structure petite enfance : suivi et accompagnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 6.000	-

2 – PROGRAMME 01-03 - PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Action 01-03-01 – Enfants accueillis à l'ASE : parcours et projet pour l'enfant

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 133.500	- 90.000

Compte tenu du CA 2011 et du développement de l'Action Educative à Domicile (AED).

Action 01-03-02 – Etablissements et services habilités : adaptation – modernisation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 587.000	-

Compte tenu de la baisse des placements hors Oise.

Action 01-03-04 – Prévention : adaptation et développement des dispositifs

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 125.800	-

Compte tenu, en partie, de la mise en œuvre des procédures de suivi et de contrôle des aides financières accordées aux familles dans le cadre de la prévention.

Action 01-03-06 – MDA - Prévention spécialisée - Ludothèque

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 5.000	-

Compte tenu des CA.

II - MISSION 02 - SOLIDARITE – AUTONOMIE DES PERSONNES**1 - PROGRAMME 02-01 – PERSONNES AGEES****Action 02-01-04 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 30.000	772.214

En dépenses, en raison du maintien du tarif 2011 pour les services d'aide à domicile et du réajustement du service mandataire ASSADO, dont l'impact financier pour 2012 sera limité.

Recette supplémentaire de 522.214 € de la CNSA au vu des dépenses réalisées en 2011 au titre de l'APA, le solde de recettes provenant de recouvrements sur indus APA.

Action 02-01-07 – Modernisation du maintien à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 35.000	-

- Réduction de 25.000 € compte tenu du ralentissement dans le recrutement des animateurs nécessaires au développement du service de stimulation à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en raison du manque d'intervenants qualifiés dans l'Oise et la proximité d'offres d'emploi plus intéressantes dans l'Île-de-France ;

- Abondement de 60.000 € compte tenu du succès rencontré par le nouveau service de convivialité devant couvrir l'ensemble du territoire départemental en 2012, visant à lutter contre l'isolement social des personnes âgées à domicile.

./...

2 - PROGRAMME 02-02 – PERSONNES HANDICAPEES

Action 02-02-01 – Aide sociale en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 68.100	-

Compte tenu de la création dans l'Oise de places pour personnes handicapées permettant de limiter le nombre de celles hébergées dans des établissements situés hors du département et notamment en Belgique ainsi que de la maîtrise des prix de journée des tarifs « belges ».

III - MISSION 03 - SOLIDARITE - DEVELOPPEMENT SOCIAL, EMPLOI ET FORMATION

1 - PROGRAMME 03-01 - PROXIMITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

Action 03-01-01 – Prévention

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 8.400	-

Compte tenu de la mise en place de nouvelles procédures au titre des régies d'avances.

Action 03-01-02 – Actions d'insertion sociale

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 343.900	-

Transfert de crédits vers le programme 03-02 compte tenu du rééquilibrage du PDI pour mieux répondre aux enjeux d'accompagnement vers et dans l'emploi des allocataires du RSA, notamment en développant des actions plus spécifiques en matière d'accompagnement dans l'emploi et la qualification professionnelle et en recentrant davantage les actions d'insertion sociale dans le cadre du parcours vers l'emploi.

Action 03-01-03 – Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 12.000	-

Ajustement de la ligne épiceries sociales.

Action 03-01-05 – Politique du logement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 20.000	- 20.000

Ajustement en dépenses et en recettes de la gestion des indus CAF dans le cadre du fonds de solidarité logement.

./...

2 - PROGRAMME 03-02 - EMPLOI ET FORMATION

Action 03-02-01 – Contrats aidés : soutien au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 14.200	-

Ajustement sur les frais de gestion des contrats aidés.

Action 03-02-02 – Accompagnement à l'insertion

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 930.000	- 930.000

Ajustement au titre du dispositif de l'Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi (APRE) dont la gestion départementale non reconduite a été confiée à la CAF.

Action 03-02-03 - Actions d'insertion et de qualification professionnelle

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 199.000	-

Conséquence du rééquilibrage des actions du PDI.

- **RETIENT** en conséquence, au titre des trois missions et de la totalité des programmes et actions du pôle solidarité la situation décrite ci-dessous :

MISSION 01 - SOLIDARITE - ENFANCE ET FAMILLES

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
01-01	Observatoire de la protection de l'enfance	14.200	-	-	-	-
01-01-01	Observatoire départemental de protection de l'enfance	10.000	-	-	-	-
01-01-02	Suivi des politiques publiques	4.200	-	-	-	-
01-02	Prévention promotion de la santé PMI	2.268.333,79	600.000	106.561,21	-	78.690
01-02-01	Prévention médico-sociale	487.922,29	600.000	27.871,21	-	-
01-02-02	Prévention et promotion de la santé - parentalité	545.740	-	-	-	-
01-02-03	Périnatalité	13.500	-	-	-	-
01-02-04	Agrément suivi accompagnement assistants maternels	598.993,40	-	-	-	-

./...

01-02-05	Structures petite enfance	622.178,10	-	78.690	-	78.690
01-03	Protection de l'enfance et de la famille	86.191.775,38	1.320.000	480.000	-	-
01-03-01	Enfants accueillis à l'ASE	3.843.058,14	1.160.000	-	-	-
01-03-02	Etablissements et services habilités	53.097.829,33	-	480.000	-	-
01-03-03	Accueil familial	16.720.560,00	-	-	-	-
01-03-04	Prévention	2.497.092,27	160.000	-	-	-
01-03-05	Centre départemental de l'enfance et de la famille	9.383.326,00	-	-	-	-
01-03-06	MDA/prévention spécialisée/ludothèque	649.909,64	-	-	-	-
TOTAL MISSION 01		88.474.309,17	1.920.000	586.561,21	-	78.690

Action 01-01-01 – Observatoire départemental de protection de l'enfance

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	10.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €	-	-

Action 01-01-02 – Suivi des politiques publiques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.200	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €	-	-

Action 01-02-01 – Prévention médico-sociale : consultations et actions de puériculture

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	487.922,29	600.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	27.871,21	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	27.871,21	-
AP en €	-	-

/...

-7-

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	545.740	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 01-02-03 – Périnatalité : Prévention et accompagnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	13.500	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 01-02-04 – Agrément, suivi, accompagnement des assistants maternels et familiaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	598.993,40	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 01-02-05 – Structures petite enfance : suivi et accompagnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	622.178,10	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	78.690,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	78.690,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €		78.690,00
----------------	--	------------------

./...

-8-

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.843.058,14	1.160.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 01-03-02 – Etablissements et services habilités : adaptation – modernisation

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	53.097.829,33	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	480.000,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	480.000,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 01-03-03 – Accueil familial : adaptation et développement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	16.720.560	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 01-03-04 – Prévention : adaptation et développement des dispositifs

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.497.092,27	160.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

./...

-9-

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	9.383.326	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

**Action 01-03-06 – Maisons départementales des adolescents
Prévention spécialisée / Ludothèque**

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	649.909,64	

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

MISSION 02 – SOLIDARITE - AUTONOMIE DES PERSONNES

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
02-01	Personnes âgées	66.456.903,33	24.469.162	3.387.006	-	1.466.948
02-01-01	Aide sociale en établissements	20.949.530,32	11.193.000	-	-	-
02-01-02	APA en établissements	19.935.471,02	50.000	-	-	-
02-01-03	Subventions en établissements	19.200,00	-	3.172.558	-	1.466.948
02-01-04	APA à domicile	22.180.482,92	12.520.262	-	-	-
02-01-05	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	217.730,00	-	214.448	-	-
02-01-06	Accueil familial	83.000,00	-	-	-	-
02-01-07	Modernisation du maintien à domicile	710.360,00	171.900	-	-	-
02-01-08	Téléalarme	814.400,00	534.000	-	-	-
02-01-09	Aide sociale à domicile	1.546.729,07	-	-	-	-

/...

-10-

02-02	Personnes	96.143.642,19	11.656.180	1.342.602	-	1.132.240
--------------	------------------	----------------------	-------------------	------------------	----------	------------------

	handicapées					
02-02-01	Aide sociale en établissements	67.751.802,69	-	1.235.544	-	1.132.240
02-02-02	PCH en établissements	260.000,00	151.000	-	-	-
02-02-03	PCH à domicile	21.616.025,34	9.894.212	-	-	-
02-02-04	Services d'accompagnement	2.752.114,16	-	-	-	-
02-02-05	Accueil familial	1.316.500,00	-	-	-	-
02-02-06	MDPH	2.357.000,00	1.610.968	-	-	-
02-02-07	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	90.200,00	-	107.058	-	-
TOTAL MISSION 02		162.600.545,52	36.125.342	4.729.608	-	2.599.188

Action 02-01-01 – Aide sociale en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	20.949.530,32	11.193.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 02-01-02 – Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	19.935.471,02	50.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 02-01-03 – Subventions aux établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	19.200	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.172.558	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	3.172.558	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	1.466.948
----------------	------------------

/...

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	22.180.482,92	12.520.262,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 02-01-05 – Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	217.730	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	214.448	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	214.448	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 02-01-06 – Accueil familial

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	83.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 02-01-07 – Modernisation du maintien à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	710.360	171.900

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 02-01-08 – Téléalarme

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	814.400	534.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		-

Action 02-01-09 – Aide sociale à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.546.729,07	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		-

Action 02-02-01 – Aide sociale en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	67.751.802,69	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.235.544,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	1.235.544,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		1.132.240,00

Action 02-02-02 – PCH en établissements

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	260.000	151.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		-

Action 02-02-03 – PCH à domicile

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	21.616.025,34	9.894.212

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €		-

./...

Action 02-02-04 – Services d'accompagnement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.752.114,16	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 02-02-05 – Accueil familial

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.316.500	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 02-02-06 – Maison départementale des personnes handicapées

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.357.000	1.610.968

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 02-02-07 – Soutien au réseau associatif et acteurs locaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	90.200	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	107.058	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	107.058	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

./...

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	(en €)	258.836
03-01-01	Prévention	1.088.911,37	-	-	-	8.836
03-01-02	Actions d'insertion sociale	3.339.941,15	-	-	-	-
03-01-03	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux	1.643.826,40	-	68.836	-	-
03-01-04	Fonds de solidarité	1.617.000,00	-	-	-	-
03-01-05	Politique du logement	1.677.885,00	80.000	300.000	-	250.000
03-01-06	Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé	264.082,50	-	-	-	-
03-02	Emploi et formation	93.044.342,19	61.225.426	-	-	-
03-02-01	Contrats aidés	4.206.723,94	180.000	-	-	-
03-02-02	Accompagnement à l'insertion professionnelle des publics	286.811,38	-	-	-	-
03-02-03	Actions d'insertion et de qualification professionnelle	2.982.106,87	-	-	-	-
03-02-04	Prestations RSA	85.568.700,00	61.045.426	-	-	-
03-03	Economie solidaire	2.733.489,99	-	-	-	-
03-03-01	Insertion par l'activité économique	2.733.489,99	-	-	-	-
TOTAL MISSION 03		105.409.478,60	61.305.426	368.836	-	258.836

Action 03-01-01 – Prévention

Section de fonctionnement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		1.088.911,37	-

Section d'investissement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP		-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP		-	-

AP en €	8.836,00
----------------	-----------------

Action 03-01-02 – Actions d'insertion sociale

Section de fonctionnement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		3.339.941,15	-

Section d'investissement (en €)		Dépenses	Recettes
Total		-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP		-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP		-	-

AP en €	-
----------------	----------

./...

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.643.826,40	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	68.836,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	68.836,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 03-01-04 – Fonds de solidarité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.617.000	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

Action 03-01-05 – Politique du logement

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.677.885	80.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	300.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	300.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	250.000	
----------------	----------------	--

Action 03-01-06 – Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	264.082,50	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	----------	--

./...

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.206.723,94	180.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 03-02-02 – Accompagnement à l'insertion professionnelle des publics

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	286.811,38	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 03-02-03 - Actions d'insertion et de qualification professionnelle

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.982.106,87	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 03-02-04 – Prestations RSA

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	85.568.700	61.045.426

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

./...

-17-

Action 03-03-01 - Insertion par l'activité économique

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
----------------------------------	----------	----------

Total	2.733.489,99	-
--------------	---------------------	----------

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en € (cf. annexe 2)	-
-------------------------------	----------

TOTAUX	Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Missions 01-02-03	356.484.333,29	99.350.768,00	5.685.005,21	-	2.936.714,00

- **APPROUVE** au titre des budgets annexes sociaux les inscriptions de crédits détaillées par chapitre en **annexe 1** portant les sections de ces structures aux montants suivants :

- **Centre départemental de l'enfance et de la famille**

Section d'investissement : 2.597.670,28 €
 Section de fonctionnement : 9.541.295,90 €

- **Pouponnière départementale**

Section d'investissement : 222.372,85 €
 Section de fonctionnement : 1.299.145,55 €

- **ARRETE** le montant de la subvention à l'OPAC de l'Oise (Office Public de l'Habitat) pour le compte de l'ADAPEI à 540.000 € pour la construction d'un foyer résidence Les Rigallois, pour la 2^{ème} tranche de 30 logements ;

- **APPROUVE** la liste des opérations jointe **annexe 2** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
 Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - COET - DECORDE - DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération **601** du **15 décembre 2011**,

VU le rapport **601** du Président du Conseil général et son annexe :

**PROGRAMMES 08-01 - SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE,
08-02 - MUSEE DEPARTEMENTAL, 08-03 - MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE,
08-04 - PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU, 08-05 - SERVICE DEPARTEMENTAL
D'ARCHEOLOGIE ET 08-06 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

VU l'avis favorable de la 6^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité par 33 voix pour et 5 abstentions les conclusions suivantes :

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **601** du **15 décembre 2011** consacrée aux programmes 08-01 à 08-06 et à leurs actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 ;

- **PRECISE** que :

* ***l'ensemble des crédits dégagés au titre des programmes 08-01 à 08-04 et 08-06 viennent abonder le programme 08-05 - Service départemental d'archéologie*** (action 08-05-01) pour tenir compte des conséquences d'un avancement rapide des opérations routières, notamment celle de la liaison RIBECOURT-NOYON (RD 1032) ;

* dans une moindre mesure, le programme 11-02 – Pilotage des politiques publiques départementales, qui englobe les actions communication et information et animation et promotion du département vient également ce programme 08-05 qui globalement est augmenté à l'issue de cette DM1 de **667.825 €**.

I - PROGRAMME 08-01 – SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE

Action 08-01-01 – Aide aux associations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 162.000	-

- Contractualisation culturelle :	- 150.000 €
- Société de musique :	- 10.000 €
- Adhésion aux associations culturelles :	- 2.000 €

Action 08-01-03 – Manifestations culturelles

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 4.500	-

Crédits prévus notamment au titre des frais d'insertion et de Trans-Culture non utilisés.

II - PROGRAMME 08-02 – MUSEE DEPARTEMENTAL

Action 08-02-01 – Activité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 5.500	-

Réduction au titre de l'assurance tous risques objets précieux.

Action 08-02-02 – Réhabilitation du musée

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 195.000	- 188.489
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 195.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	- 188.489
AP en €		-

La DRAC a émis des observations qu'il est nécessaire de prendre en compte, pour bénéficier de ses financements, ce qui reporte le lancement de la consultation des entreprises de certaines opérations.

III - PROGRAMME 08-03 – MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Action 08-03-01 – Activité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 2.690	- 3.300

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 4.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	- 4.000	-
AP en €		-

Réduction du budget de fonctionnement de la MDO, sachant que 2.690 € viennent abonder l'action **08-05-01** – SDA – Activité.

4.000 € en section d'investissement prévus à tort lors du BP 2012.

IV - PROGRAMME 08-04 – PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Action 08-04-01 – Activité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 44.330	1.762,50

Transfert de 35.000 € vers l'action **11-00-01** – Dépenses de personnel pour permettre le paiement de l'assistant régisseur technique (intermittent du spectacle) dans le cadre de Rousseau 2012.

Dégagement de 3.330 € sur la programmation culturelle spécifique à la célébration du tricentenaire.

6.000 € au titre des travaux d'entretien et produits de la boutique Rousseau ne seront pas utilisés.

./...

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 309.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	+ 203.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	+ 106.000	371.000

Compte tenu de la labellisation du parc Jean-Jacques Rousseau en «centre culturel de rencontres», label qui distingue les projets culturels ou intellectuels en lien avec de grands sites patrimoniaux, et qui nécessite la réalisation de travaux pour permettre l'accueil des artistes et du public (195.000 €), ainsi que la réalisation de parkings (106.000 €).

Recettes correspondant à des subventions de la DRAC pour les travaux réalisés en 2011.

V - PROGRAMME 08-05 – SERVICE DEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE (SDA)

Action 08-05-01 – Activité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 667.825	200.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 7.440,72	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	- 7.440,72	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Moyens financiers supplémentaires pour couvrir la rémunération des heures réalisées par des vacataires, afin de pouvoir répondre au cahier des charges de la prescription archéologique établi par le Service régional d'archéologie en date du 10 février 2012.

VI - PROGRAMME 08-06 – ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Action 08-06-01 – Activité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 5.500	1.000

Réduction de crédits prévus notamment au titre des frais d'insertion venant également abonder l'action **08-05-01** – SDA – Activité.

- **RETIENT** en conséquence, au titre des programmes 08-01 à 08-06 et de leurs actions la situation décrite ci-après :

Programmes/Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
08-01	Soutien à la vie culturelle	6.264.668,05	130.000	54.244,92	-	-
08-01-01	Aide aux associations	4.965.377,50	-	54.244,92	-	-
08-01-02	Soutien à l'éducation et l'enseignement artistiques	669.135,00	90.000,00	-	-	-
08-01-03	Manifestations culturelles	630.155,55	40.000,00	-	-	-
08-02	Musée départemental	258.927,00	7.000,00	3.245.000,00	223.511	5.650.000
08-02-01	Activité	258.927,00	7.000,00	210.000,00	-	-
08-02-02	Réhabilitation du musée	-	-	3.035.000,00	223.511	5.650.000
08-03	Médiathèque départementale	515.620,81	3.300,00	6.000,00	-	-
08-03-01	Activité	515.620,81	3.300,00	6.000,00	-	-
08-04	Parc Jean-Jacques Rousseau	866.660,69	32.360,05	2.883.478,00	371.000	-
08-04-01	Activité	866.660,69	32.360,05	127.500,00	-	-
08-04-02	Travaux au parc Rousseau	-	-	2.755.978,00	371.000	-
08-05	Service départemental d'archéologie	872.951,83	400.000,00	39.673,00	-	-
08-05-01	Activité	872.951,83	400.000,00	39.673,00	-	-
08-06	Archives départementales	359.959,46	23.000,00	70.200,00	-	-
08-06-01	Activité	359.959,46	23.000,00	70.200,00	-	-
TOTAL		9.138.787,84	595.660,05	6.298.595,02	594.511	5.650.000

Action 08-01-01 – Aide aux associations

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	4.965.377,50	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	54.244,92	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	54.244,92	-

AP en €	-
----------------	---

./...

Action 08-01-02 – Soutien à l'éducation et à l'enseignement artistiques

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	669.135	90.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 08-01-03 – Manifestations culturelles

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	630.155,55	40.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	---

Action 08-02-01 – Activité (Musée)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	258.927	7.000

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	210.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	180.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	30.000	-

AP en €	-
----------------	---

Action 08-02-02 – Réhabilitation du Musée

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	3.035.000	223.511
Crédits budgétaires gérés sous AP	3.020.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	15.000	-

AP en €	5.650.000
----------------	------------------

Action 08-03-01 – Activité (MDO)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	515.620,81	3.300,00
Section d'investissement (en €)		
Total	6.000,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	6.000,00	-
AP en €	-	

Action 08-04-01 – Activité (Parc Rousseau)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	866.660,69	32.360,05
Section d'investissement (en €)		
Total	127.500,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	127.500,00	-
AP en €	-	

Action 08-04-02 – Travaux au Parc Rousseau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Section d'investissement (en €)		
Total	2.755.978,00	371.000,00
Crédits budgétaires gérés sous AP	2.543.998,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	211.980,00	371.000,00
AP en €	-	

Action 08-05-01 – Activité (SDA)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	872.951,83	400.000,00
Section d'investissement (en €)		
Total	39.673,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	19.673,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	20.000,00	-
AP en €	-	

Action 08-06-01 – Activité (Archives)

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	359.959,46	23.000,00

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	70.200,00	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	20.200,00	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	50.000,00	-

AP en €	-
----------------	----------

- **APPROUVE** la liste des opérations **ci-annexées** (intitulé et montant).

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2012

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - COET - DECORDE – DEGAUCHY - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DESMEDT - DOUET - FERRIEUX - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VIGUIER - VILLEMAIN - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations **602** du **25 mars 2012**, **603** du **16 décembre 2010** et **602** du **15 décembre 2011**,

VU la décision **VI-04** du **20 février 2012**,

VU le rapport **602** du Président du Conseil général et ses annexes :

MISSION 09 - SPORTS - PROGRAMMES 09-01 - EDUCATION, ACCESSIBILITE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE, 09-02 - RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DEPARTEMENT (HAUT NIVEAU) ET 09-03 - AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

VU l'avis favorable de la 6^{ème} commission,

VU l'avis conforme de la commission finances et évaluation,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

I – AJUSTEMENTS DE CREDITS

- **PROCEDE**, dans le prolongement de la délibération **602** du **15 décembre 2011** consacrée aux programmes 09-01, 09-02 et 09-03 et à leurs actions, aux ajustements budgétaires suivants, étant précisé que ceux-ci ne reprennent pas, sauf dans les cartouches finaux, ceux qui ont été présentés en Commission Permanente depuis le mois de janvier 2012 :

I-1 – PROGRAMME 09-01 - EDUCATION, ACCESSIBILITE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Action 09-01-01 – Soutien aux associations sportives locales

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 15.000	-

Faciliter la pratique sportive pour tous

- *Vie sportive locale*

Compte tenu du nombre de dossiers reçus au titre de cette mesure dans le délai prescrit. - 15.000 €

Action 09-01-02 – Soutien aux comités sportifs départementaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	+ 5.466	-

Développer les disciplines sportives en soutenant les comités sportifs départementaux

- *Soutien aux comités sportifs départementaux*

Ajustement au vu des individualisations faites par décision **VI-04** du **20 février 2012**. + 5.466 €

Action 09-01-03 – Soutien au sport scolaire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 34.200	-

Encourager la pratique du sport scolaire

- *Challenges du Conseil général* - 4.200 €

Compte tenu de l'optimisation des moyens mis en œuvre dans le cadre de dispositif avec le concours de l'USEP.

- *Aide au fonctionnement des piscines couvertes* - 30.000 €

Compte tenu des nouvelles modalités d'intervention du département jointes **annexe 3**.

./...

I-2 – PROGRAMME 09-02 - RAYONNEMENT ET PROMOTION DU DEPARTEMENT (HAUT NIVEAU)

Action 09-02-01 – Soutien aux clubs de haut niveau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 15.000	-

Soutenir les clubs de haut niveau

- 15.000 €

Compte tenu de la relégation assurée en juin 2012 à un niveau inférieur, régional, de 3 clubs évoluant au niveau national, et du non versement, en application du cadre conventionnel, des soldes des subventions 2012 les concernant.

Action 09-02-02 – Soutien aux sportifs de haut niveau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	- 18.500	-

Soutenir les sportifs de haut niveau

- Bourses aux sportifs de haut niveau

- 7.500 €

Compte tenu de la suppression de l'aide aux athlètes méritants de moins de 16 ans, donc non-inscrits sur les listes de haut niveau, marginale et inéquitable par rapport à l'ensemble des disciplines (**annexe 4**).

- Récompenses aux lauréats des compétitions sportives

- 5.000 €

Compte tenu de la suppression de la prise en compte des résultats effectués lors de championnats ou critères nationaux des fédérations affinitaires, car non significatifs en terme de haut niveau, et afin de concentrer les récompenses accordées aux résultats des disciplinaires délégataires et scolaires. (**annexe 5**).

- Aides aux sélectionnés olympiques

- 6.000 €

Compte tenu du nombre envisagé d'athlètes licenciés isariens retenus pour participer aux Jeux Olympiques de LONDRES 2012 ramené à 8.

- **ADOpte** les modifications apportées aux interventions départementales selon les modalités décrites en **annexes 1 à 5** :

▪ applicables à compter du 1^{er} septembre 2012 :

* intégration des handicapés (**annexe 1 - § 2**),

* aide à la rémunération d'un entraîneur (**annexe 1 - § 3**),

* aide à l'acquisition de matériel sportif (**annexe 1 - § 4**),

* aide à l'acquisition de matériel sportif spécifique pour les publics handicapés (**annexe 1 - § 5**) ;

./...

▪ applicables à compter de la date à laquelle la présente délibération sera exécutoire :

* aide au fonctionnement des piscines couvertes (**annexe 3**),

* aide aux athlètes de haut niveau (**annexe 4**),

* récompenses aux lauréats des compétitions sportives (**annexe 5**) ;

▪ applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 :

* contrats d'objectifs avec les comités sportifs départementaux (**annexe 2**) ;

II – PROPOSITIONS SANS INCIDENCE FINANCIERE

Action 09-03-03 – Sports de nature

- **APPROUVE**, dans le prolongement des délibérations **602** du **25 mars 2012** et **603** du **16 décembre 2010**, et au vu de l'avis favorable rendu par la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) réunie le 8 décembre 2011, les critères d'éligibilité au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) joints en **annexe 6** ;

- **DELEGUE** à la Commission Permanente l'attribution consistant à statuer sur l'inscription au PDESI d'espaces, sites ou itinéraires ;

- **APPROUVE**, le règlement de la CDESI actualisé joint en **annexe 7**, tenant compte de l'évolution de l'organisation du pôle développement durable des territoires et mobilité dont la complexité des missions et les enjeux qu'elles représentent ont conduit le département à se doter d'un pôle spécifique « *développement des territoires et environnement* » distinct du pôle « *aménagement et mobilité* ».

- **RETIENT** en conséquence, au titre des programmes 09-01, 09-02 et 09-03 et de leurs actions la situation décrite ci-après :

Programmes/ Actions		Fonctionnement (en €)		Investissement (en €)		AP (en €)
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
09-01	Education, accessibilité et promotion de la pratique sportive	3.497.310	-	480.000,00	-	-
09-01-01	Soutien aux associations sportives locales	1.824.895	-	480.000,00	-	-
09-01-02	Soutien aux comités sportifs départementaux	1.511.615	-	-	-	-
09-01-03	Soutien au sport scolaire	160.800	-	-	-	-
09-02	Rayonnement et promotion du département (haut niveau)	2.833.700	-	-	-	-
09-02-01	Soutien aux clubs de haut niveau	2.514.700	-	-	-	-
09-02-02	Soutien aux athlètes de haut niveau	191.000	-	-	-	-
09-02-03	Manifestations nationales et internationales	128.000	-	-	-	-

./...

09-03	Aménagement et animation du territoire	1.210.000	-	2.344.569,49	990.000,00	-
09-03-01	Equipements sportifs de proximité	-	-	2.294.569,49	990.000,00	-
09-03-02	Manifestations sportives	410.000	-	-	-	-
09-03-03	Sports de nature	-	-	-	-	-
09-03-04	Centre des cadres sportifs	-	-	50.000,00	-	-
09-03-05	Accueils de loisirs	800.000	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES VOLONTAIRES		7.541.010	-	2.824.569,49	990.000,00	-

Action 09-01-01 – Soutien aux associations sportives locales

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.824.895	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	480.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	10.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	470.000	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 09-01-02 – Soutien aux comités sportifs départementaux

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	1.511.615	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 09-01-03 – Soutien au sport scolaire

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	160.800	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-
----------------	----------

Action 09-02-01 – Soutien aux clubs de haut niveau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.514.700	

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 09-02-02 – Soutien aux sportifs de haut niveau

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	191.000	

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 09-02-03 – Manifestations nationales et internationales

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	128.000	

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 09-03-01 – Equipements sportifs de proximité

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-

Section d'investissement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	2.294.569,49	990.000,00
Crédits budgétaires gérés sous AP	2.294.569,49	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	990.000,00

AP en €	-	
----------------	---	--

Action 09-03-02 – Manifestations sportives

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	410.000	
Section d'investissement (en €)		
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €	-	

Action 09-03-04 – Centre des cadres sportifs

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	-	-
Section d'investissement (en €)		
Total	50.000	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	50.000	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €	-	

Action 09-03-05 – Accueils de loisirs

Section de fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes
Total	800.000	-
Section d'investissement (en €)		
Total	-	-
Crédits budgétaires gérés sous AP	-	-
Crédits budgétaires gérés hors AP	-	-
AP en €	-	

- **APPROUVE** la liste jointe en **annexe 8** des opérations (intitulé et montant).

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint

Hervé CARLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE**

**REUNION CONCERNANT LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE
2012**

SEANCE DU 12 JUILLET 2012

LE CONSEIL GENERAL

Dûment convoqué par lettre en date du 11 juin 2012 ; le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : MM. AUBRY - AUGER – Mme BALITOUT – MM. BASCHER - BECQUERELLE - BISSCHOP - BLANCHARD - BRASSENS - CAUWEL - COET - DECORDE - DEGUISE - Mme DELAFONTAINE - MM. DOUET - FERRIEUX - FONTAINE - FRAU - FURET - Mme HOUSSIN - MM. LETELLIER - MARCHAND - MENN - OGUEZ - PATIN - Mme PINEL – MM. POUPLIN - ROME - SANGUINETTE - de VALROGER - VANTOMME - VASSELLE - VIGUIER - WEYN,

Avaient donné délégation de vote :

- M. BOULLAND à M. OGUEZ,
- M. DELAVENNE à M. PATIN,
- M. DELMAS à M. ROME,
- M. LEMAITRE à M. LETELLIER,
- M. MANCEL à M. BASCHER,
- M. VILLEMAIN à VIGUIER,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport général du Président du Conseil général et son annexe :

RAPPORT GENERAL ET DEFINITIF

VU l'avis favorable de la 1ère commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte à la majorité par 25 voix pour et 14 voix contre, s'agissant du budget principal et à l'unanimité, s'agissant de la pouponnière départementale et du CDEF (cf délibération 501):

- **APPROUVE** le rapport général définitif de la décision modificative n°1 de 2012, dont les termes sont ci-annexés (**annexe 1**) ;

- **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement conformément aux documents budgétaires **annexés** au rapport général ;

./...

- **APPROUVE** suivant l'**annexe 2** les adaptations (mineures) apportées à la segmentation du budget départemental, approuvée par délibération du **15 décembre 2011**, cette modification affectant les actions ramenées à 157 au lieu 161, les 11 missions et 45 programmes restant inchangés ;
- **PREND ACTE** que le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) constitué de l'ensemble des listes d'opérations en cours est annexée aux délibérations opérationnelles.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur général adjoint**

Hervé CARLIER

LIBELLE DES MISSIONS / PROGRAMMES / ACTIONS		
01	Solidarité - Enfance et famille	
01-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	01-00-01	Dépenses de personnel
01-01	Observatoire départemental de la protection de l'enfance, suivi des politiques publiques	
	01-01-01	Observatoire départemental de protection de l'enfance
	01-01-02	Suivi des politiques publiques
01-02	Prévention, promotion de la santé - PMI	
	01-02-01	Prévention médico-sociale : consultations et actions de puériculture fixes et mobiles, visites à domicile, bilan et dépistage
	01-02-02	Prévention et promotion de la santé - parentalité
	01-02-03	Périnatalité : prévention et accompagnement
	01-02-04	Agrément, suivi, accompagnement des assistants maternels et des assistants familiaux
	01-02-05	Structures petite enfance : suivi et accompagnement
01-03	Protection de l'enfance et de la famille	
	01-03-01	Enfant accueilli à l'ASE : parcours et projet pour l'enfant et sa famille
	01-03-02	Etablissements et services habilités
	01-03-03	Accueil familial : adaptation et développement
	01-03-04	Prévention : adaptation et développement des dispositifs
	01-03-05	Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)
	01-03-06	MDA / prévention spécialisée / ludothèque
02	Solidarité - Autonomie des personnes	
02-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	02-00-01	Dépenses de personnel
02-01	Personnes âgées	
	02-01-01	Aide sociale en établissements
	02-01-02	APA en établissement
	02-01-03	Subventions aux établissements
	02-01-04	APA à domicile
	02-01-05	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux
	02-01-06	Accueil familial
	02-01-07	Modernisation du maintien à domicile
	02-01-08	Téléalarme
	02-01-09	Aide sociale à domicile
02-02	Personnes handicapées	
	02-02-01	Aide sociale en établissements
	02-02-02	PCH en établissements
	02-02-03	PCH à domicile
	02-02-04	Services d'accompagnement
	02-02-05	Accueil familial
	02-02-06	MDPH
	02-02-07	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux
03	Solidarité - développement social, emploi et formation	
03-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	03-00-01	Dépenses de personnel
03-01	Proximité et développement social territorial	
	03-01-01	Prévention
	03-01-02	Actions d'insertion sociale
	03-01-03	Soutien au réseau associatif et acteurs territoriaux
	03-01-04	Fonds de solidarité
	03-01-05	Politique du logement
	03-01-06	Tutelles et mesures d'accompagnement social personnalisé
03-02	Emploi et formation	
	03-02-01	Contrats aidés : soutien au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA
	03-02-02	Accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes
	03-02-03	Actions d'insertion et de qualification professionnelle
	03-02-04	Prestations RSA

03-03	Economie solidaire	
	03-03-01	Insertion par l'activité économique
04	Développement durable des territoires	
04-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	04-00-01	Dépenses de personnel
04-01	Aide aux communes	
	04-01-01	Aide aux communes
04-02	Aménagement, logement et politique de la ville	
	04-02-01	Aménagement foncier
	04-02-02	Aménagement des voies d'eau
	04-02-03	Urbanisme
	04-02-04	Logement
	04-02-05	Politique de la ville
04-03	Environnement et développement durable	
	04-03-01	Politique de l'eau et lutte contre les inondations
	04-03-02	Traitement des déchets
	04-03-03	Autres actions en faveur de l'environnement
04-04	Développement de l'attractivité de l'Oise	
	04-04-01	Développement économique
	04-04-02	Développement du tourisme
	04-04-03	Oise tourisme
	04-04-04	Préservation et mise en valeur du patrimoine
	04-04-05	CAUE
	04-04-06	SMABT
	04-04-07	Autres plate-formes aéroportuaires
	04-04-08	Haut débit et très haut débit
	04-04-09	Télévision locale
04-05	Outils spécifiques de développement au service des territoires	
	04-05-01	EPFLO - Etablissement public foncier local de l'Oise
	04-05-02	CAP'Oise - Centrale d'achat public de l'Oise
	04-05-03	SAO - Société d'aménagement de l'Oise
	04-05-04	ADTO - Assistance départementale pour les territoires de l'Oise
05	Réseaux de déplacements	
05-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	05-00-01	Dépenses de personnel
05-01	Plan routier pluriannuel	
	05-01-01	Liaisons nouvelles, déviations et doublement
	05-01-02	Renforcements et calibrages
	05-01-03	Ouvrages d'art
05-02	Développement et amélioration de la sécurité des réseaux de déplacement	
	05-02-01	Opérations ponctuelles
	05-02-02	Opérations de sécurité
	05-02-03	Renforcements structurels
	05-02-04	Traverses d'agglomération
	05-02-05	Signalisations
	05-02-06	Trans'Oise et autres circulations douces
05-03	Exploitation des réseaux de déplacement	
	05-03-01	Maintenance et travaux d'entretien des réseaux
	05-03-02	Matériels d'exploitation
06	Transports	
06-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	06-00-01	Dépenses de personnel
06-01	Développement des transports en commun	
	06-01-01	Transports interurbains (sauf scolaires)
	06-01-02	Transports interurbains scolaires
	06-01-03	SMTCO - Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise
06-02	Adaptation des transports en commun aux personnes à mobilité réduite	
	06-02-01	Oise mobilité transport adapté
	06-02-02	Schéma directeur d'accessibilité
	06-02-03	Transports scolaires d'élèves handicapés

07	Education et jeunesse	
07-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	07-00-01	Dépenses de personnel
07-01	Patrimoine immobilier d'enseignement	
	07-01-01	Construction, extension, réhabilitation
	07-01-02	Maintenance
07-02	Soutien aux acteurs du territoire	
	07-02-01	Dépenses obligatoires des collèges publics
	07-02-02	Dépenses de soutien - collèges publics
	07-02-03	Dotations obligatoires collèges privés
	07-02-04	Dépenses de soutien collèges privés
	07-02-05	Aide à la préscolarisation en zone rurale
	07-02-06	Projets éducatifs locaux
	07-02-07	Soutien aux activités périscolaires
	07-02-08	Soutien aux associations du domaine de l'éducation
	07-02-09	Soutien aux investissements de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage
	07-02-10	DDEC et autres participations
	07-02-11	Actions éducatives et jeunesse
07-03	Accompagnement des familles	
	07-03-01	Bourses d'enseignement
	07-03-02	Service d'hébergement
	07-03-03	Prix scolaires
	07-03-04	Calculatrices et manuels
07-04	Collège numérique et développement des usages	
	07-04-01	Ordi' 60
	07-04-02	Développement des usages numériques
08	Culture	
08-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	08-00-01	Dépenses de personnel
08-01	Soutien à la vie culturelle	
	08-01-01	Aide aux associations
	08-01-02	Soutien à l'éducation et l'enseignement artistique
	08-01-03	Manifestations culturelles
08-02	Musée départemental	
	08-02-00	Dépenses de personnel
	08-02-01	Activité
	08-02-02	Réhabilitation du musée (travaux)
08-03	Médiathèque départementale	
	08-03-00	Dépenses de personnel
	08-03-01	Activité
08-04	Parc Jean-Jacques-Rousseau	
	08-04-00	Dépenses de personnel
	08-04-01	Activité
	08-04-02	Travaux au parc Rousseau
08-05	Service départemental d'archéologie	
	08-05-00	Dépenses de personnel
	08-05-01	Activité
08-06	Archives départementales	
	08-06-00	Dépenses de personnel
	08-06-01	Activité
09	Sports	
09-00	Ressources et moyens consacrés à la politique publique	
	09-00-01	Dépenses de personnel
09-01	Education, accessibilité et promotion de la pratique sportive	
	09-01-01	Soutien aux associations sportives locales
	09-01-02	Soutien aux comités sportifs départementaux
	09-01-03	Soutien au sport scolaire
09-02	Rayonnement et promotion du département (haut niveau)	
	09-02-01	Soutien aux clubs de haut niveau
	09-02-02	Soutien aux athlètes de haut niveau

	09-02-03	Manifestations nationales et internationales
09-03	Aménagement et animation du territoire	
	09-03-01	Equipements sportifs de proximité
	09-03-02	Manifestations sportives
	09-03-03	Sports de nature
	09-03-04	Centre des cadres sportifs
	09-03-05	Accueils de loisirs
10	Protection des personnes et des biens	
10-01	Service départemental d'incendie et de secours	
	10-01-01	Service départemental d'incendie et de secours
10-02	Gendarmeries	
	10-02-01	Gendarmeries
10-03	Subventions aux associations	
	10-03-01	Subventions aux associations
11	Pilotage des politiques départementales	
11-00	Ressources et moyens de la politique publique	
	11-00-01	Dépenses de personnel
11-01	Vie de l'institution départementale	
	11-01-01	Assemblée départementale et groupes d'élus
	11-01-02	Protocole et réceptions
11-02	Pilotage des politiques publiques départementales	
	11-02-01	Audit et gestion des risques
	11-02-02	Communication et information
	11-02-03	Documentation et observatoires
	11-02-04	Animation des territoires
	11-02-05	Actions extérieures et coopération décentralisée
	11-02-06	Animation et promotion du département
	11-02-07	Organismes consultatifs
11-03	Ressources humaines	
	11-03-01	Action sociale
	11-03-02	Recrutement, adaptation au poste et évolution des agents
11-04	Moyens des services	
	11-04-01	Patrimoine immobilier administratif
	11-04-02	Moyens logistiques
	11-04-03	Parc automobile (garage)
	11-04-04	Systèmes d'information et réseaux
	11-04-05	Sécurité juridique et commande publique
	11-04-06	Dépenses de personnel non ventilables
	11-04-07	Autres dépenses non ventilables
11-05	Autres recettes et dépenses	
	11-05-01	Recettes réelles de fonctionnement
	11-05-02	Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)
	11-05-03	Emprunts et charges financières
	11-05-04	Autres dépenses réelles non ventilables
	11-05-05	Écritures d'équilibre du budget
	11-05-06	Autres écritures d'ordre